

-422
 -423
 -424

Interne : 2711

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Compte de gestion du Trésorier de la province Sud et compte administratif du budget principal du Maire pour l'exercice 2018

P. J. : - 3 projets de délibération
 - 1 maquette budgétaire

I. INTRODUCTION

Le compte administratif présente le bilan financier annuel de l'ordonnateur (le Maire) ; il est établi à partir de sa comptabilité propre et expose les résultats de l'exécution du budget. A cette fin, il retrace et arrête les recettes et les dépenses de l'exercice précédent, fait état des crédits totaux ouverts au cours de l'exercice, des réalisations définitives et des résultats de clôture par section.

Par ailleurs, le compte administratif doit être en concordance avec le compte de gestion établi par le comptable public ; il est soumis au vote du conseil municipal au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice.

Pour l'exercice 2018, le compte administratif du budget principal du Maire présente un résultat définitif excédentaire de 741.677.610 F/CFP, se décomposant comme suit :

Détermination du résultat		Montant
1	Résultat de fonctionnement	2 318 311 521
2	Résultat d'investissement	1 027 284 791
3	Résultat de l'exercice 2018 (= 1 + 2)	3 345 596 312
Résultats reportés 2017		
4	• fonctionnement	122 159 783
	• investissement	- 1 569 478 594
5	Résultat de clôture 2018 (= 3 + 4)	1 898 277 501
6	Restes à réaliser - fonctionnement	- 150 756 477
7	Restes à réaliser - investissement	- 1 005 843 414
8	Résultat définitif 2018 (= 5+6+7)	741 677 610

Le compte administratif du budget principal présenté par le Maire est conforme au compte de gestion arrêté par le Trésorier de la province Sud, présentant le même résultat de clôture pour l'exercice 2018, comme récapitulé dans le tableau suivant :

Budget principal	Résultat à la clôture de l'exercice 2017	Part affectée à l'investissement sur l'exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Investissement	-1.569.478.594	-	1.027.284.791	-542.193.803
Exploitation	2.850.879.191	2.728.719.408	2.318.311.521	2.440.471.304
TOTAL	1.281.400.597	2.728.719.408	3.345.596.312	1.898.277.501

A noter que le compte de gestion présenté par le Trésorier de la province Sud ne fait pas état des restes à réaliser par section.

En outre, trois budgets annexes complètent le budget principal et donnent lieu, pour chacun, à une présentation de leur exécution dans un compte administratif et un compte de gestion distincts. Il s'agit des budgets annexes de la gestion des déchets ménagers, de la distribution de l'eau potable et de la gestion des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration.

Cependant, si l'existence des budgets annexes ne constitue qu'un mode de présentation particulière des dépenses et des recettes d'un service public, ces derniers font néanmoins partie intégrante du budget de la commune.

Ainsi, une synthèse des résultats consolidés du budget principal et des trois budgets annexes est présentée ci-dessous, pour une information complète de l'exécution du budget 2018 de la Ville de Nouméa :

Détermination du résultat	Budget principal	BA déchets	BA eau	BA assainissement	Consolidé
Résultat de l'exercice					
• fonctionnement	2 318 311 521	- 39 457 231	95 855 106	225 076 477	2 599 785 873
• investissement	1 027 284 791	36 619 787	55 630 631	- 159 345 495	960 189 714
1 Résultat de l'exercice	3 345 596 312	- 2 837 444	151 485 737	65 730 982	3 559 975 587
Résultats reportés 2017					
2 • fonctionnement	122 159 783	141 628 842	-	256 633	264 045 258
• investissement	- 1 569 478 594	76 178 932	- 43 888 514	-13 755 541	- 1 550 943 717
3 Résultat de clôture (3=1+2)	1 898 277 501	214 970 330	107 597 223	52 232 074	2 273 077 128
Restes à réaliser					
4 • fonctionnement	- 150 756 477	-9 090 121	- 4 021 495	- 2 142 751	- 166 010 844
• investissement	- 1 005 843 414	- 48 157 660	- 99 146 780	- 86 236 243	- 1 239 384 097
5 Résultat définitif 2018 (5=3+4)	741 677 610	157 722 549	4 428 948	- 36 146 920	867 682 187

Dans le présent rapport, seules seront exposées les dépenses et les recettes réelles par section. En effet, les opérations d'ordre, sans incidence sur la trésorerie communale et s'analysant comme des écritures comptables non représentatives de l'activité de la Commune, ne feront pas l'objet d'un commentaire détaillé mais d'une présentation synthétique dans la cinquième partie du rapport.

De même, les résultats reportés de fonctionnement et d'investissement, comptabilisés quant à eux en opérations réelles, ne seront pas commentés.

II. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

En 2018, l'exécution de la section de fonctionnement s'est opérée comme suit (en millions) :

Prévisions 15 702	Dépenses 14 979 M	Recettes 17 694 M	Prévisions* 17 237 M
7 929 M	Frais de personnel 7 711 M	Fiscalité 7 471 M	7 126 M
5 134 M	Dépenses de gestion 4 666 M	Dotations & participations 8 700 M	8 685 M
2 461 M	Subventions & contributions 2 432 M	Autres produits 1 523 M	1 426 M
178 M	Intérêts de la dette 170 M		

*hors résultat reporté 2017

LES TAUX DE REALISATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT EN 2018 (hors mouvements neutres de trésorerie et résultat reporté – en millions)

DEPENSES	Prévu	Réalisé	%	Reports	%
TOTAL	15 702	14 979	95 %	151	1 %
Personnel	7 929	7 711	97 %	-	-
Dépenses de gestion	5 134	4 666	91 %	151	3 %
Subventions & contributions	2 461	2 432	99 %		
Intérêts de la dette	178	170	96 %	-	-
CA 2017	15 778	15 145	96 %	167	1 %

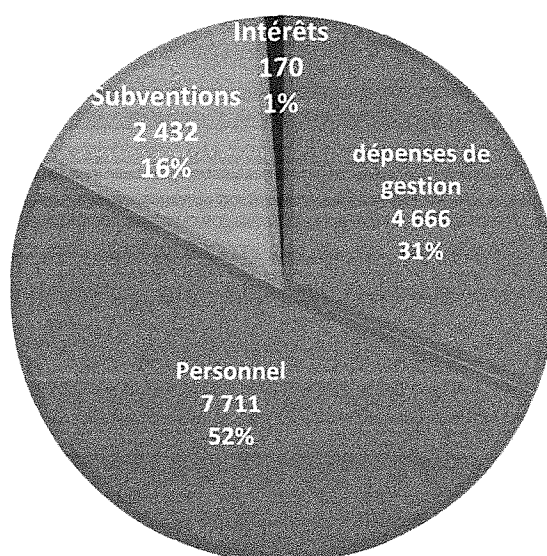
RECETTES	Prévu	Réalisé	%	Reports
TOTAL	17 237	17 694	103 %	-
Fiscalité	7 126	7 471	105 %	-
Dotations & participations	8 685	8 700	100 %	-
Autres produits	1 426	1 523	107 %	-
CA 2017	18 111	17 940	99 %	-

A – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Prévisions	% engagement	mandatés	% mandatement	restes à réaliser
15.701.925.685 F/CFP	96,36 %	14.979.008.271 F/CFP	95,40 %	150.756.477 F/CFP

En 2018, les dépenses réelles de fonctionnement ont été mandatées à hauteur de 14.979.008.271 F/CFP, soit 95,40 % des prévisions budgétaires. Elles diminuent de 1,1 % par rapport à 2017. La répartition par poste de dépenses est exposée ci-après :

STRUCTURE DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (en MF)



➤ Frais de personnel : 7.710.755.531 F/CFP

Avec 52 % des dépenses mandatées, les frais de personnel constituent le premier poste de dépenses de fonctionnement. En 2018, ils se sont élevés à 7.710.755.531 F/CFP, soit 97,25 % des prévisions budgétaires. Par rapport à 2017, les dépenses de personnel sont stables puisqu'on ne constate qu'une évolution de 0,39 %. Pour mémoire, aucune création de poste n'a été opérée en 2018 (contrairement à 2016 et 2017), à l'inverse, des postes ont été gelés dans l'attente de redéploiement.

➤ Dépenses de gestion : 4.665.821.434 F/CFP

Elles regroupent les dépenses inhérentes aux services publics offerts aux administrés et celles nécessaires au fonctionnement des services municipaux (hors frais de personnel et subventions).

Représentant 31 % des dépenses de fonctionnement, les dépenses de gestion mandatées en 2018 s'élèvent à 4.665.821.434 F/CFP. Elles diminuent de 2,3 % par rapport à 2017, grâce aux mesures d'optimisation et de contraction des dépenses, et se décomposent comme suit :

• propreté urbaine : 894.394.368 F/CFP

Il s'agit du coût d'entretien des espaces publics, des voiries et réseaux ainsi que des sanitaires publics, hors frais liés aux déchets ménagers présentés en budget annexe. L'augmentation de ce poste de dépenses (+ 2,8 %) s'explique principalement par la hausse du coût des prestations de nettoyage de voirie et de collecte des bornes de propreté assurées dans le cadre d'un nouveau marché.

Les dépenses de propreté se répartissent comme suit :

- nettoyage des voiries et espaces publics	:	570.148.193 F/CFP
- entretien des accotements et talus	:	264.969.593 F/CFP
- entretien et maintenance des sanitaires publics	:	57.463.791 F/CFP
- entretien des voies et réseaux divers	:	1.812.791 F/CFP

• **entretien du patrimoine : 1.069.039.789 F /CFP**

Il s'agit des dépenses nécessaires au maintien en état du patrimoine mobilier et immobilier municipal :

- entretien des terrains et espaces verts	:	331.465.378 F/CFP
- entretien et réparation de bâtiments	:	207.971.943 F/CFP
- entretien voies et réseaux	:	138.113.391 F/CFP
- frais de nettoyage des locaux	:	153.941.735 F/CFP
- maintenance	:	121.092.752 F/CFP
- entretien et réparation sur autres mobiliers et matériels roulants	:	61.335.019 F/CFP
- fournitures d'entretien	:	42.713.643 F/CFP
- fournitures de voirie	:	12.405.928 F/CFP

Ce poste est en diminution de 5,9 % par rapport à 2017 grâce aux mesures de rationalisation et d'optimisation opérées sur les fournitures de voirie (- 39,5 %) et d'entretien (- 26,7 %), sur l'entretien des terrains (- 11,4 %), des bâtiments (- 2,8 %) et sur l'entretien et la réparation de mobilier et de matériels roulants (-13,4 %).

• **frais fixes de fonctionnement : 860.714.895 F/CFP**

Dépenses incontournables pour le fonctionnement de la collectivité, les frais fixes regroupent principalement les dépenses suivantes :

- fluides (eau, électricité, carburant)	:	440.093.609 F/CFP
- locations immobilières et charges locatives	:	116.031.974 F/CFP
- frais de gardiennage d'installations municipales	:	83.331.759 F/CFP
- frais de télécommunication et d'affranchissement	:	97.583.750 F/CFP
- primes d'assurance	:	86.792.318 F/CFP
- frais d'alimentation (pompiers, policiers, chantiers d'insertion, animations sportives, élections...)	:	36.881.485 F/CFP

Le même principe de rationalisation a permis de réduire ces dépenses de 4 % par rapport à 2017, principalement les fluides (- 4,7 %), les locations (- 2,9 %) et les frais de gardiennage (- 13,2 %).

• **les autres charges liées à l'activité des services : 1.841.672.382 F/CFP**

Il s'agit des dépenses relatives aux actions municipales et aux services rendus aux administrés dans les secteurs :

- de la sécurité et de la salubrité publiques	:	195.913.589 F/CFP
dont :		
✓ <i>vacations des sapeurs-pompiers volontaires</i>	:	95.406.289 F/CFP
✓ <i>régulateurs scolaires</i>	:	21.691.721 F/CFP
- du sport et de la jeunesse	:	205.435.445 F/CFP
- des festivités (carnaval, fête nationale, Noël...)	:	139.874.456 F/CFP
- de l'enseignement	:	117.855.965 F/CFP
- des frais de communication des actions municipales	:	104.488.981 F/CFP
- des aménagements et services urbains	:	79.649.401 F/CFP

- des animations culturelles et artistiques (centre d'art, théâtre, musique...)	:	66.386.399 F/CFP
- des interventions sociales	:	61.071.929 F/CFP
- autres prestations générales (assistance et contrôle, déménagements...)	:	85.039.873 F/CFP

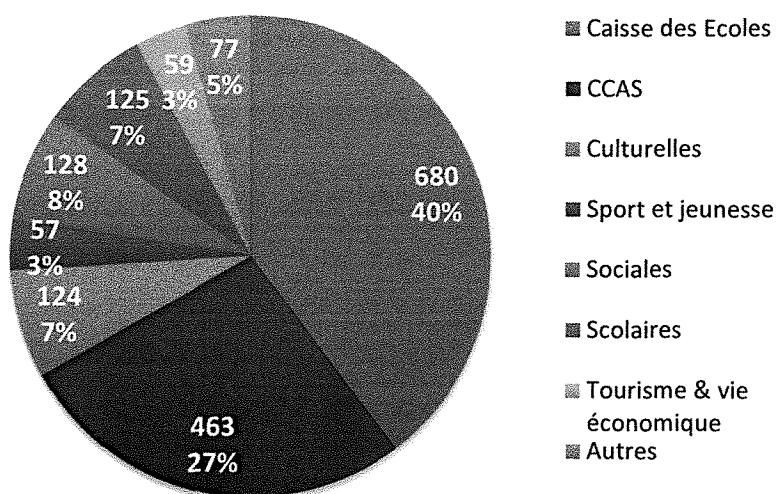
ainsi que des dépenses d'administration générale, telles que :

- remboursement des frais de recouvrement de centimes additionnels	:	186.525.120 F/CFP
- indemnités des élus	:	81.974.405 F/CFP
- frais d'études et de recherches	:	59.398.904 F/CFP
- formations diverses	:	51.555.021 F/CFP
- rémunération d'intermédiaires divers (jobs d'été...)	:	28.829.570 F/CFP
- titres annulés	:	93.594.744 F/CFP

➤ **Subventions et contributions : 2.431.980.639 F/CFP**

• **Les subventions : 1.713.355.401 F/CFP**

Au cours de l'année 2018, le soutien financier apporté par la Ville aux différentes associations, organismes et collectivités s'est élevé à 1.713.355.401 F/CFP. Ces subventions sont réparties par secteur comme suit (en millions de F/CFP) :



• **Les contributions : 718.625.238 F/CFP**

Les contributions versées par la Ville aux structures intercommunales et mixtes se sont élevées à 718.625.238 F/CFP, détaillées comme suit :

- 64.000.000 F/CFP à l'Aquarium des Lagons pour l'exploitation de l'aquarium,
- 586.705.000 F/CFP au Syndicat Mixte des Transports Urbains pour la gestion du transport public urbain dans la commune,
- 67.920.238 F/CFP au Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa pour la gestion du traitement des déchets, de l'Aqueduc et de la fourrière.

De plus, ces contributions sont complétées par des subventions d'équipement :

- 34.876.627 F/CFP au Syndicat Mixte des Transports Urbains pour la réalisation d'abribus, d'études pour le réseau de transport en site propre et pour la révision du plan de déplacement de l'agglomération,
- 21.342.983 F/CFP au Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa au titre du volet intercommunal du contrat d'agglomération.

➤ **Intérêts d'emprunts : 170.450.667 F/CFP**

Le montant des intérêts de l'annuité de la dette du budget principal mandatés au cours de l'exercice s'est élevé à 170.450.677 F/CFP.

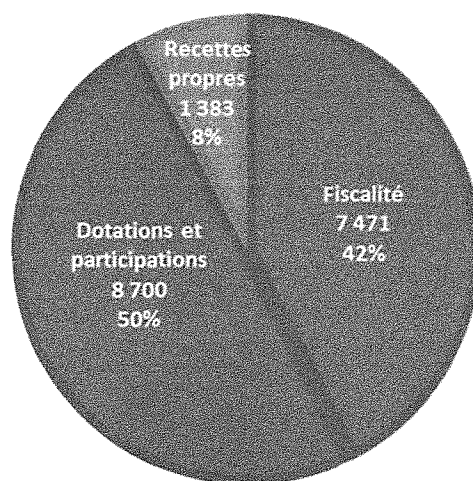
B – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Prévisions*	titrés	% titrés
17.236.924.500 F/CFP	17.693.963.215 F/CFP	102.65 %

* hors résultat reporté 2017 : 122.159.783 F/CFP

En 2018, les recettes réelles de fonctionnement ont été titrées à hauteur de 17.693.963.215 F/CFP, soit 102,65 % des prévisions budgétaires. Elles diminuent de 1,4 % par rapport à 2017. La répartition par poste de recettes est exposée ci-après :

STRUCTURE DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (en MF)



➤ **Dotations et participations : 8.700.281.010 F/CFP**

Première ressource du budget communal, avec 50 % des recettes de fonctionnement, les dotations et participations titrées en 2018 se sont élevées à 8.700.281.010 F/CFP. Elles se répartissent comme suit :

- Etat :
 - ✓ Dotation Globale de Fonctionnement : 2.089.296.060 F/CFP
 - ✓ Dotation Globale d'Aménagement : 1.118.681.862 F/CFP
 - ✓ Contrat d'agglomération 2017-2021 : 92.697.600 F/CFP

✓ Dotation Spéciale Instituteur	:	11.057.757 F/CFP
✓ Participation pour titres sécurisés	:	8.261.337 F/CFP
✓ Participation aux élections	:	2.989.936 F/CFP
✓ Prévention au décrochage scolaire	:	2.105.131 F/CFP
✓ Participation pour l'achat de gilets pare-balles	:	1.782.100 F/CFP
✓ Participation pour la réalisation du catalogue d'exposition Nouméa des booms	:	500.000 F/CFP
- Nouvelle-Calédonie :		
✓ Fonds Intercommunal de Péréquation	:	5.280.510.512 F/CFP
✓ Prévention de la salubrité des denrées alimentaires	:	6.000.000 F/CFP
✓ Coordination des actions de sécurité	:	5.000.000 F/CFP
✓ Fonds de soutien des actions de lutte contre les pollutions	:	8.802.000 F/CFP
- Province Sud :		
✓ Contrat d'agglomération 2017-2021	:	40.896.000 F/CFP
✓ Gestion des débits de boissons	:	20.000.000 F/CFP
✓ Actions scolaires pour la prévention routière	:	900.000 F/CFP
- Tiers :		
✓ Nettoyage des arrêts de bus	:	2.000.000 F/CFP
✓ Participation à l'étude de l'entrée Nord	:	3.430.787 F/CFP
✓ Fonds Pacifique, World Mosquito Program	:	5.369.928 F/CFP

Ces recettes enregistrent une augmentation de 0,8 % par rapport à 2017, enregistré principalement sur la dotation globale d'aménagement (+ 56,3 millions), sur la participation de l'Etat au Contrat d'Agglomération (+ 24,4 millions), bien que la province Sud ne participe plus au financement du fonctionnement du Musée de la 2nde Guerre Mondiale (- 24 millions).

➤ **Fiscalité : 7.470.849.869 F/CFP**

Représentant 42 % des recettes de fonctionnement, les recettes fiscales constituent la deuxième ressource du budget communal. Le produit des recettes fiscales s'est élevé à 7.470.849.869 F/CFP, décomposé comme suit :

- centimes additionnels	:	5.566.341.094 F/CFP
- taxes :		
✓ sur l'électricité	:	1.007.174.831 F/CFP
✓ sur les jeux	:	415.056.876 F/CFP
- amendes de police	:	270.128.793 F/CFP
- droits de stationnement	:	105.492.875 F/CFP
- redevances d'immatriculation	:	106.655.400 F/CFP

Les produits fiscaux reculent de 0,7 % par rapport à 2017. Les principales baisses de recettes ont été enregistrées sur la taxe sur les jeux (-9,5 %), sur les droits de stationnement (-9,6 %) et sur le produit des amendes de police (-24,7 %). En revanche, le produit des centimes additionnels a augmenté de 1,9 %, en partie grâce au bon rendement des centimes additionnels sur les droits d'enregistrement (+17,7 %) et sur les licences (+8,1 %), alors que les centimes sur l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) ont diminué de - 9,8 % ainsi que ceux sur la contribution des patentes de - 3,8 %.

➤ **Recettes propres : 1.522.832.336 F/CFP**

Ce poste regroupe notamment des produits des services du domaine, des revenus locatifs, des redevances perçues des concessionnaires et des produits exceptionnels. En 2018, ces recettes se sont élevées à un montant global de 1.522.832.336 F/CFP, dont les principales sont listées ci-après :

- redevance distribution énergie électrique	:	577.804.655 F/CFP
- revenus de locations municipales	:	209.519.308 F/CFP
- redevances funéraires	:	83.762.903 F/CFP
- droits d'occupation du domaine public	:	60.520.683 F/CFP
- droits d'entrée (piscine, musée, théâtre, etc.)	:	17.544.231 F/CFP
- concessions dans les cimetières	:	8.183.679 F/CFP
- refacturation des frais de personnel (budgets annexes)	:	256.504.683 F/CFP
- personnel mis à disposition (Caisse des Ecoles)	:	111.081.349 F/CFP
- remboursement sur rémunérations	:	12.351.614 F/CFP
- produits exceptionnels dont	:	139.519.477 F/CFP
✓ pénalités sur marchés	:	4.175.271 F/CFP
✓ mandats annulés sur exercices antérieurs	:	3.176.441 F/CFP
✓ produits des cessions d'immobilisations	:	113.397.489 F/CFP
✓ indemnités sinistres accidents de voirie	:	8.136.922 F/CFP
✓ autres produits exceptionnels	:	10.633.354 F/CFP

Les recettes propres sont en baisse de -14,9 % par rapport à 2017 en raison de recettes moindres enregistrées sur les produits de cessions d'immobilisations.

III – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

En 2018, l'exécution de la section d'investissement se présente comme suit (en millions d'opérations réelles) :

Prévisions* 7 372 M	Dépenses 6 250 M	Recettes 6 881 M	Prévisions 7 284 M
6 544 M	Programme d'investissement 5 423 M	Recettes d'équipement 598 M	954 M
828 M	Remboursement capital de la dette 827 M	Emprunts 3 554 M	3 601 M
		Affectation du résultat 2017 2 729 M	2 729 M

*hors résultat reporté 2017

LES TAUX DE REALISATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT EN 2018
(hors mouvements neutres de trésorerie et résultats reportés – en millions)

DEPENSES	Budget	Réalisé	%	Reports	%
TOTAL	7 372	6 250	85%	1 006	14%
Programme d'invest.	6 544	5 423	83%	1 006	15%
Capital de la dette	828	827	99 %	-	-

RECETTES	Budget	Réalisé	%	Reports	%
TOTAL	7 284	6 881	94 %	-	-
Recettes d'équip.	954	598	63%	-	-
Emprunts	3 601	3 554	99 %		
Affectation résultat 2017	2 729	2 729	100 %		

CA 2017	7 859	6 408	82%	1 167	15%
----------------	--------------	--------------	------------	--------------	------------

CA 2017	5 936	5 305	89%	7	0 %
----------------	--------------	--------------	------------	----------	------------

Sur le budget principal, les dépenses d'investissement ont été mandatées à hauteur de 6.250.598.407 F/CFP, soit 84,8 % des autorisations budgétaires. Les dépenses engagées mais non mandatées au cours de l'exercice se sont élevées à 1.005.843.414 F/CFP. Globalement, la section d'investissement a ainsi été engagée à hauteur de 98,4 % des crédits votés.

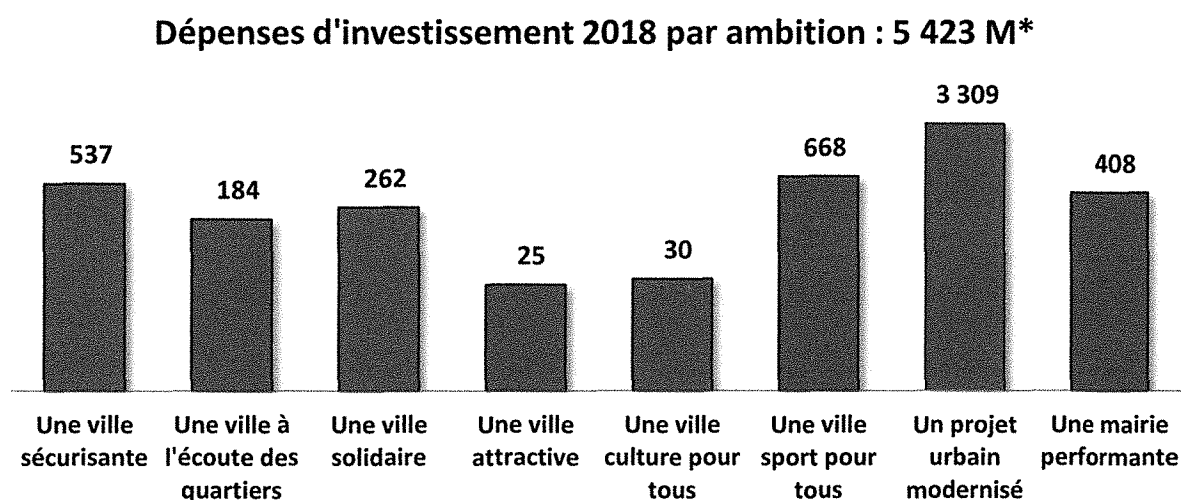
Quant aux recettes, elles ont été titrées à hauteur de 6.881.239.775 F/CFP, soit 94,4 % des prévisions.

A – LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Prévisions*	% engagement	mandatés	% mandatement	restes à réaliser
7.371.809.113 F/CFP	98,44 %	6.250.598.407 F/CFP	84,79 %	1.005.843.414 F/CFP

* hors résultat reporté 2017 : 1.569.478.594 F/CFP

Pour 2018, les dépenses réelles d'investissement ont été mandatées à hauteur de 6.250.598.407 F/CFP, soit 84,79 % des autorisations budgétaires. Elles se répartissent par ambition comme suit (en MF) :



* hors dette : 807.402.500 F/CFP

➤ **UNE VILLE SÉCURISANTE : 537.301.359 F/CFP**

Un montant de 537 millions de F/CFP a été investi en 2018 pour assurer la sécurité des habitants, ambition majeure de l'Exécutif, autour de trois enjeux : la sécurité publique, la sécurité civile et la sécurité sanitaire.

UNE VILLE SÉCURISANTE	CA 2018	Reste à réaliser 2018	TOTAL
A1E1-1 : AMÉLIORER LA REPONSE DE SECURITE	459 831 869	183 316 237	643 148 106
A1E1-2 : AMÉLIORER LA COUVERTURE DE LA SECURITE CIVILE	76 150 006	89 263 551	165 413 557
A1E1-3 : AMÉLIORER LE NIVEAU DE SECURITE SANITAIRE	1 319 484	173 621	1 493 105
Total :	537 301 359	272 753 409	810 054 768

• **Améliorer la réponse de sécurité**

Les dépenses sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	CA 2018	Reste à réaliser 2018
0601 - MATERIEL TRANSPORTS & ENGINS	38 059 115	15 158 364
1101 - EQUIPMENT SECURITE & SALUBRITE PUBLIQUE	49 918 103	7 684 083
1104 - VIDEO PROTECTION	37 616 586	128 720 120
7301 - ECLAIRAGE PUBLIC	228 842 674	30 675 759
8314 - REAMENAGEMENT DE LA PLAGE DE L'ANSE VATA	94 448 161	150 411
HORS OP - DIVERSES IMMOBILISATIONS	10 947 230	927 500
Total :	459 831 869	183 316 237

Cette politique s'est traduite par la poursuite du déploiement du réseau de vidéo-protection destiné à renforcer la lutte contre la délinquance, au renforcement des moyens de la Police Municipale, ainsi qu'à l'amélioration de l'éclairage des voies et lieux publics pour en sécuriser l'utilisation.

Ainsi, les dépenses relatives à l'extension du parc de caméras de vidéo-protection de la commune se sont élevées à 37.616.586 F/CFP.

Par ailleurs, la présence et la capacité d'intervention des effectifs de police ont été renforcées sur la voie publique par le renouvellement et l'acquisition de :

- quatre véhicules neufs équipés et deux motos : 35.886.454 F/CFP
- deux chiens pour la brigade cynophile : 2.925.870 F/CFP
- des équipements de défense et de protection des agents : 33.953.801 F/CFP

L'Hôtel de Police a également bénéficié de travaux d'aménagement de ses locaux pour les rendre plus fonctionnels à hauteur de 21.054.079 F/CFP ainsi que de diverses acquisitions de mobiliers et matériels de bureau pour un montant de 2.931.583 F/CFP.

En matière de sécurisation des lieux publics, la Ville a investi plus de 268 millions de F/CFP pour l'amélioration de l'éclairage, permettant ainsi de supprimer des zones sombres et de réduire les risques d'accident de la circulation et d'agression. Ces travaux ont porté principalement sur les zones suivantes :

- la plage de l'Anse-Vata : 94.448.161 F/CFP
- la voie de dégagement Est : 87.439.715 F/CFP

- l'éclairage par LED des voies du Neobus : 63.500.000 F/CFP
- le quartier de Tina : 16.102.030 F/CFP
- les rues Paul Montchovet et Tardy de Montravel : 6.787.648 F/CFP

En complément, des travaux de mise en sécurité des éclairages publics et l'acquisition de matériels et de divers équipements d'éclairage ont été effectués pour un montant de 54.779.246 F/CFP.

• **Améliorer la couverture de sécurité civile**

Les dépenses sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

A1E1-2 : AMELIORER LA COUVERTURE DE LA SECURITE CIVILE		
LIBELLE OPERATION	CA 2018	Reste à réaliser 2018
0501 - TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	9 046 068	2 814 330
0601 - MATERIEL TRANSPORTS & ENGINS	41 585 849	72 676 806
1101 - EQUIPMENT SECURITE & SALUBRITE PUBLIQUE	16 841 432	11 243 253
HORS OP - DIVERSES IMMOBILISATIONS	8 676 657	2 529 162
Total :	76 150 006	89 263 551

Pour garantir la couverture optimale des risques d'incendie sur la commune, les investissements suivants ont été effectués :

- acquisition d'un fourgon de secours routier : 35.180.000 F/CFP
- acquisition d'équipements de défense incendie : 17.033.785 F/CFP
- remplacement d'une pompe incendie : 4.830.723 F/CFP
- remplacement d'une boîte de vitesse sur un camion : 1.575.126 F/CFP

De plus, des travaux d'aménagement dans les casernes ont été réalisés pour un montant global de 7.510.212 F/CFP, consistant en l'aménagement de sanitaires, du réfectoire ainsi que du poste de secours de la Baie des Citrons ; des équipements en matériels de bureau et informatiques ont également été acquis pour un montant de 10.020.160 F/CFP.

• **Améliorer le niveau de sécurité sanitaire**

Les dépenses sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

A1E1-3 : AMELIORER LE NIVEAU DE SECURITE SANITAIRE		
LIBELLE OPERATION	CA 2018	Reste à réaliser 2018
0501 - TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	696 787	-
1101 - EQUIPMENTT SECURITE & SALUBRITE PUBLIQUE	180 900	-
HORS OP - DIVERSES IMMOBILISATIONS	441 797	173 621
Total :	1 319 484	173 621

Les dépenses effectuées à hauteur de 1.319.484 F/CFP ont porté sur des travaux d'aménagement des locaux de la Direction des Risques Sanitaires et à l'acquisition de mobilier et de matériel.

➤ **UNE VILLE A L'ECOUTE DES QUARTIERS : 184.130.070 F/CFP**

L'Exécutif a pour objectif d'être au plus proche des habitants en encourageant le développement de la démocratie participative, l'amélioration des relations dans les quartiers ainsi que l'optimisation du service rendu aux usagers.

UNE VILLE À L'ÉCOUTE DES QUARTIERS	CA 2018	Reste à réaliser 2018	TOTAL
A2E2-1 : DEVELOPPER LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE	93 275 137	57 169 623	150 444 760
A2E2-2 : AMELIORER LA VIE ET LES RELATIONS DANS LES QUARTIERS	6 111 782	143 710	6 255 492
A2E2-3 : AMELIORER LE SERVICE RENDU AUX USAGERS DE LA MAIRIE	84 743 151	20 058 120	104 801 271
Total :	184 130 070	77 371 453	261 501 523

• **Développer la démocratie participative**

Les dépenses sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	CA 2018	Reste à réaliser 2018
5110 - ACTIONS DE PROXIMITE DES CONSEILS DE SECTEUR	91 026 968	57 169 623
7203 - AMENAGEMENTS DE PISTES CYCLABLES	2 248 169	-
Total :	93 275 137	57 169 623

Créés en 2015, les conseils de secteur, composés d'élus, de représentants des habitants des quartiers et des acteurs économiques et associatifs, permettent de tisser des liens entre les Nouméens et les élus municipaux. Chacun peut s'y exprimer librement, exposer et défendre son projet.

Ainsi en 2018, 93.275.137 F/CFP ont été consacrés aux différents travaux ou aménagements émanant des conseils de secteur, dont les opérations suivantes :

- l'aménagement d'une aire de jeux à Logicoop : 17.200.481 F/CFP
- la création d'un espace associatif au parc « Moh Kasim » : 13.763.508 F/CFP
- la création de jardins familiaux à Artigue : 11.592.442 F/CFP
- l'aménagement d'un parc de jeux et de loisirs (Aérodrome) : 8.198.812 F/CFP
- l'aménagement paysager et voie piétonnière de la rue Georges Lèques à Tina : 6.451.386 F/CFP
- le confortement de berge rue James Cook : 2.221.832 F/CFP
- l'aménagement de work-out à Ouémo et à Logicoop : 5.589.766 F/CFP
- l'aménagement d'une glissière à la maison municipale de quartier de Tindu : 4.221.164 F/CFP
- le réaménagement des accès du marché municipal : 3.861.345 F/CFP
- la création d'une allée pour personnes à mobilité réduite au mémorial américain : 3.798.026 F/CFP
- l'aménagement d'une liaison piétonne à l'école Marie Courtot : 3.726.113 F/CFP
- l'aménagement d'un parking à la Petite Normandie : 2.366.127 F/CFP

De plus, d'autres projets engagés à hauteur de 57 millions de F/CFP mais non mandatés à la clôture de l'exercice ont été reportés pour être réalisés au cours de l'année 2019. C'est donc un montant global de plus de 150 millions de F/CFP qui a été consacré aux actions de proximité des conseils de secteur.

- **Améliorer la vie et les relations dans les quartiers**

Les dépenses sont regroupées dans le chapitre opération suivant :

LIBELLE OPERATION	CA 2018	Reste à réaliser 2018
5105 - REALISATION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DU COEUR DE QUARTIER DE KAMERE	6 111 782	143 710
Total :	6 111 782	143 710

Il s'agit de la fin des travaux et de l'équipement de la nouvelle salle socio-sportive du complexe sportif de Kaméré (tatamis, bancs et patères) s'élevant à 6.111.782 F/CFP.

- **Améliorer le service rendu aux usagers de la mairie**

Les dépenses sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	CA 2018	Reste à réaliser 2018
0501 - TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	1 415 862	243 762
0502 - AMENAGEMENT CIMETIERES & CENTRE FUNERAIRE	51 964 199	15 131 381
5101 - EQUIPEMENTS DE PROXIMITE	22 478 241	4 441 235
5105 - REALISATION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DU COEUR DE QUARTIER DE KAMERE	69 552	-
5112 - REQUALIFICATION DES MAISONS MUNICIPALES DE QUARTIER	7 558 863	-
HORS OP - DIVERSES IMMOBILISATIONS	1 256 434	241 742
Total :	84 743 151	20 058 120

Sur les sites du PK4 et PK5, des travaux d'aménagement ont été menés pour la réalisation d'ossuaires et d'emplacements supplémentaires dans les cimetières ainsi que sur le centre funéraire pour améliorer l'accueil des familles. L'ensemble des dépenses mandatées s'est élevé à 35.044.920 F/CFP.

Par ailleurs, un nouveau crématorium évalué à 260 millions de F/CFP est en cours de construction sur le site du cimetière du 5^{ème} kilomètre. Il s'agira d'améliorer le service à la population en proposant des locaux mieux adaptés et permettant à la Ville de maîtriser les tarifs de crémation afin de les rendre plus attractifs. Les premières études et travaux réalisés se sont élevés à 18.335.141 F/CFP en 2018.

L'amélioration des équipements de proximité doit permettre de recevoir les administrés dans des conditions optimales. Ainsi, la Ville a investi :

- 13.087.005 F/CFP pour le réaménagement du site de N'du,
- 14.284.743 F/CFP pour des travaux d'aménagement et d'équipement des maisons municipales de quartier (charpente, sanitaire, peintures, éclairage, clôtures),
- 2.665.356 F/CFP pour du mobilier et du matériel complémentaires pour les activités jeunesse.

➤ **UNE VILLE SOLIDAIRE : 262.279.443 F/CFP**

Il s'agit de construire un véritable « vivre ensemble » pour améliorer la qualité de vie intergénérationnelle des Nouméens, au travers d'une politique de solidarité visant la réussite éducative, un meilleur accompagnement des différents publics et le renforcement du lien social.

UNE VILLE SOLIDAIRE	CA 2018	Reste à réaliser 2018	TOTAL
A3E3-1 : FAVORISER LA REUSSITE EDUCATIVE	221 166 534	87 832 653	308 999 187
A3E3-2 : CIBLER ET MIEUX ACCOMPAGNER LES DIFFERENTS PUBLICS	11 112 909	9 949 512	21 062 421
A3E3-3 : RENFORCER LE LIEN SOCIAL	30 000 000	-	30 000 000
Total :	262 279 443	97 782 165	360 061 608

• **Favoriser la réussite éducative**

Les dépenses proposées sont retracées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	CA 2018	Reste à réaliser 2018
2101 - EQUIPEMENTS SCOLAIRES	197 453 414	74 686 875
2104 - REALISATION DE CANTINES SCOLAIRES	23 713 120	13 145 778
Total :	221 166 534	87 832 653

Afin d'assurer un fonctionnement optimal des écoles et de maintenir le patrimoine scolaire en bon état, un plan pluriannuel de rénovation des écoles et d'acquisition de mobiliers et matériels scolaires a été engagé depuis plusieurs années.

Au titre de ce programme annuel de rénovation et d'amélioration des écoles, l'investissement global mandaté en 2018 s'est élevé à 197.453.414 F/CFP, répartis comme suit :

- travaux de réfection, peinture, clôtures, mise en conformité : 106.999.847 F/CFP
- acquisition de matériel de sécurité (alarmes, extincteurs, signalétiques) et mobilier de bureau et informatique : 25.448.921 F/CFP
- amélioration du confort thermique dans les écoles : 42.364.156 F/CFP
- aménagements et agencements de terrains (cours, aires de jeux, parkings et clôtures) : 22.640.490 F/CFP

Par ailleurs, du matériel de cantine pour assurer la liaison froide des repas a été installé dans plusieurs écoles pour un montant de 23.713.120 F/CFP. Neuf cantines restent à équiper.

• **Cibler et mieux accompagner les différents publics**

Les dépenses proposées sont retracées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	CA 2018	Reste à réaliser 2018
5111 - REALISATION D'UN CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR ET DE REINSERTION	2 630 905	7 570 894
8301 - AMENAGEMENTS ESPACES VERTS & PUBLICS	8 482 004	2 378 618
Total :	11 112 909	9 949 512

Très demandées par les administrés, de nouvelles parcelles de jardins familiaux ont ainsi été créées et aménagées en 2018 pour un montant de 8.482.004 F/CFP, à savoir l'extension de jardins existants à Tuband et la création de nouvelles parcelles à Magenta au droit de l'ancienne maison municipale de quartier Artigue.

Par ailleurs, de petits aménagements au centre d'accueil de jour et de réinsertion Macadam Partage à Doniambo ont été mandatés un montant de 2.630.905 F/CFP.

- **Renforcer le lien social**

Ces dépenses sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	CA 2018	Reste à réaliser 2018
0504 - REHABILITATION DE L'ETAT MAJOR	30 000 000	-
Total :	30 000 000	-

La réhabilitation et l'extension des bâtiments de l'ex Etat-major des forces armées doivent permettre la réalisation d'un « pôle jeunesse » où seront développées des actions socio-éducatives, culturelles, sportives ou encore de loisirs destinées aux jeunes. Conformément au contrat de maîtrise d'ouvrage déléguée, un appel de fonds a été mandaté à hauteur de 30.000.000 F/CFP au titre de la maîtrise d'œuvre.

➤ **UNE VILLE ATTRACTIVE : 25.182.325 F/CFP**

Il s'agit pour l'Exécutif de rendre la Ville plus attractive en rénovant des lieux de vie emblématiques de la cité et en revalorisant le patrimoine.

UNE VILLE ATTRACTIVE	CA 2018	Reste à réaliser 2018	TOTAL
A4E4-1 : TRANSFORMER LE CENTRE VILLE EN CENTRE DE VIE	24 639 296	16 901 324	41 540 620
A4E4-3 : NOUMEA VILLE NUMERIQUE	543 029	54 782	597 811
Total :	25 182 325	16 956 106	42 138 431

- **Transformer le centre-ville en centre de vie**

Ces dépenses sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	CA 2018	Reste à réaliser 2018
0501 - TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	2 411 688	-
3101 - EQUIPEMENTS CULTURELS & PATRIMONIAUX	14 441 792	16 554 820
8307 - RENOVATION FONTAINE CELESTE	991 418	-
8313 - REAMENAGEMENT DE LA PLACE DES COCOTIERS	6 794 398	346 504
Total :	24 639 296	16 901 324

Le début de la réhabilitation de l'immeuble « Cheval » a été effectué à hauteur de 14.441.792 F/CFP en 2018. Cette opération estimée à 192 millions de F/CFP visant à valoriser le patrimoine historique de la Ville avec sa façade classée, se poursuivra en 2019.

Le reste des dépenses a porté sur des travaux d'aménagement de la place des Cocotiers et le solde de la rénovation de la fontaine Céleste à hauteur de 7.785.816 F/CFP, ainsi que sur divers travaux sur des bâtiments communaux pour 2.411.688 F/CFP, dont l'équipement en projecteurs et le remplacement de l'éclairage du marché municipal par des LED.

- **Nouméa Ville numérique**

Ces dépenses sont regroupées dans le chapitre opération suivant :

LIBELLE OPERATION	CA 2018	Reste à réaliser 2018
8301 - AMENAGEMENTS ESPACES VERTS & PUBLICS	543 029	54 782
Total :	543 029	54 782

Ces dépenses ont concerné le déploiement du réseau wifi dans les espaces publics (Place des Cocotiers, Anse Vata, Orphelinat).

➤ **UNE VILLE CULTURE POUR TOUS : 30.143.577 F/CFP**

L'objectif est de développer la politique culturelle pour offrir une qualité et une diversité d'animations permettant de fédérer les Nouméens dans un esprit convivial.

UNE VILLE CULTURE POUR TOUS	CA 2018	Reste à réaliser 2018	TOTAL
A5E5-1 : DEMOCRATISER LA CULTURE	30 143 577	37 591 718	67 735 295
Total :	30 143 577	37 591 718	67 735 295

- **Démocratiser la culture**

Ces dépenses sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	CA 2018	Reste à réaliser 2018
0501 - TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	26 171	11 269 250
3101 - EQUIPEMENTS CULTURELS & PATRIMONIAUX	30 117 406	26 322 468
Total :	30 143 577	37 591 718

Les équipements culturels et patrimoniaux ont été rénovés et modernisés à hauteur de 30.143.577 F/CFP en 2018, principalement :

- l'agencement et l'aménagement des médiathèques : 1.215.219 F/CFP
- l'agencement et l'aménagement des musées : 4.195.621 F/CFP
- l'action culturelle (décors de Noël, panneau d'exposition, matériel des maisons de musique, acquisition d'œuvres d'art) : 11.455.404 F/CFP
- l'agencement et l'aménagement du centre d'art et théâtres : 6.648.138 F/CFP

De plus, une subvention de 5.300.000 F/CFP a été versée à l'association La Cathédrale, notre Patrimoine, pour la deuxième tranche de travaux de restauration de la Cathédrale.

➤ **UNE VILLE SPORT POUR TOUS : 668.354.366 F/CFP**

La Ville souhaite renforcer l'intégration, la cohésion et la mixité sociale, en s'appuyant sur les valeurs du sport et en optimisant l'accès de tous à la pratique sportive. La commune a donc investi un peu plus de 668 millions de F/CFP en 2018 dans cette ambition.

UNE VILLE SPORT POUR TOUS	CA 2018	Reste à réaliser 2018	TOTAL
A6E6-1 : DEVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOUS	668 354 366	65 576 638	733 931 004
Total :	668 354 366	65 576 638	733 931 004

• **Développer la pratique sportive pour tous**

Ces dépenses sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	CA 2018	Reste à réaliser 2018
0501 - TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	54 406	423 425
4101 - EQUIPEMENTS SPORTIFS	94 965 268	52 643 471
4103 - REALISATION DU CENTRE AQUATIQUE DE MAGENTA	498 637 124	4 293 366
4106 - RENOVATION PISCINE MUNICIPALE J. MOUREN	19 869 333	-
5109 - REALISATION EQUIPEMENT PUBLIC COEUR QUARTIER MONTRAVEL	54 828 235	8 216 376
Total :	668 354 366	65 576 638

La construction du Centre Aquatique, avec ses 400 m² de bassins de nage et ses 560 m² de bassins ludiques, s'est achevée en 2018. Le Centre a ouvert au public le 26 décembre dernier. Les dépenses mandatées pour cette opération se sont élevées à 498.637.124 F/CFP.

Par ailleurs, les travaux d'aménagement et de rénovation des autres piscines, dont le bassin olympique de la piscine Jacques MOUREN, ont été effectués à hauteur de 25.013.483 F/CFP.

De plus, le programme d'installation de nouveaux équipements de type « workout », très appréciés des Nouméens, s'est poursuivi en 2018 pour un montant global de 11.209.624 F/CFP.

A Montravel, les travaux pour la réalisation d'un complexe sportif comprenant une halle omnisports, un plateau sportif et un terrain de football inauguré début 2018, se sont élevés à 54.828.235 F/CFP.

Dans le cadre du plan de rénovation des infrastructures sportives, plusieurs opérations ont été financées, telles que :

- la mise en éclairage du stade Edouard Pentecost	: 37.599.745 F/CFP
- l'aménagement de la salle Veyret	: 4.692.947 F/CFP
- la peinture extérieure de la halle du complexe de Kaméré	: 1.779.447 F/CFP
- la réfection des courts de tennis du complexe Mélissa Delaveuve	: 1.703.257 F/CFP
- la réfection et l'aménagement de l'éclairage de la halle de la Jeune Scène	: 3.919.020 F/CFP
- le confortement du talus au droit de la salle Jean Noyant	: 6.182.517 F/CFP
- le réseau d'arrosage de l'hippodrome Henry Milliard	: 1.470.000 F/CFP
- diverses acquisitions (signalétique, extincteurs...)	: 7.834.579 F/CFP
- des travaux de clôture sur les installations sportives	: 4.013.098 F/CFP

Enfin, l'opération « Partenariat Ville de Nouméa – Equipements clubs sportifs » qui consiste en la réfection ou l'amélioration des équipements sportifs pour parfaire la qualité, la sécurité et l'accueil du public a été reconduite en 2018 pour un montant de 7.000.000 F/CFP.

➤ **UN PROJET URBAIN MODERNISÉ : 3.308.884.648 F/CFP**

Pour faire de Nouméa une Ville résolument tournée vers l'avenir, il faut moderniser les espaces urbains, montrer la capacité de la Ville à être responsable et durable et promouvoir une politique de mobilité.

UN PROJET URBAIN MODERNISÉ	CA 2018	Reste à réaliser 2018	TOTAL
A7E7-2 : MODERNISER LES ESPACES URBAINS	1 343 016 579	108 124 951	1 451 141 530
A7E7-3 : VILLE RESPONSABLE ET DURABLE	722 021 924	61 179 467	783 201 391
A7E7-4 : LA POLITIQUE DE LA MOBILITE	1 243 846 145	88 046 698	1 331 892 843
Total :	3 308 884 648	257 351 116	3 566 235 764

• **Moderniser les espaces urbains**

Ces dépenses sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	CA 2018	Reste à réaliser 2018
7101 - AMENAGEMENTS DE VOIRIES	32 946 957	5 697 647
7202 - REFECTION DES TROTTOIRS	421 748 536	5 759 981
8102 - REALISATION D'AMENAGEMENTS AU QUAI FERRY	700 000 000	-
8301 - AMENAGEMENTS ESPACES VERTS & PUBLICS	75 756 791	19 063 865
8306 - AMENAGEMENT DE LA BAIE DE SAINTE MARIE	3 632 584	526 264
8311 - REFECTION DES PARCS DE JEUX	13 316 028	6 973 163
8312 - AMENAGEMENT DE LA PROMENADE PIERRE VERNIER	5 792 699	1 416 958
8316 - AMENAGEMENT DU PARC URBAIN DE STE MARIE	77 490 638	50 687 210
8317 - AMENAGEMENT DU LITTORAL NORD	12 332 346	17 999 863
Total :	1 343 016 579	108 124 951

Depuis 2015, la Ville s'est lancée dans un programme ambitieux de modernisation des trottoirs dont 421.748.536 F/CFP ont été mandatés en 2018, se répartissant de la manière suivante :

- l'aménagement des trottoirs du centre-ville : 329.264.211 F/CFP
- l'aménagement des trottoirs d'autres quartiers : 92.484.325 F/CFP

Par ailleurs, les principaux aménagements de voiries réalisés sont les suivants :

- les travaux sur les réseaux de distribution EEC : 6.841.057 F/CFP
- le mobilier urbain de voirie : 9.181.002 F/CFP
- la réalisation et la pose de clôtures : 1.665.930 F/CFP

Un montant complémentaire de 3.491.409 F/CFP a été mandaté pour des études liées à la circulation au sein de la commune avec notamment la prise en compte des modes doux, à travers l'élaboration d'un schéma cyclable et d'un diagnostic sur les perspectives de déplacement.

Sur les travaux d'embellissement, les opérations suivantes ont été effectuées :

- l'aménagement paysager de la promenade Pierre Vernier avec la piste cyclable	:	9.425.283 F/CFP
- la réfection de parcs de jeux	:	13.316.028 F/CFP
- l'aménagement et la végétalisation d'espaces verts	:	47.986.691 F/CFP
- la restauration du ponton du Château Royal	:	9.482.976 F/CFP
- la mise en valeur et la gestion du parc municipal naturel du Ouen Toro Lucien AUDET et Albert ETUVE	:	5.217.510 F/CFP
- les études de faisabilité pour sécuriser et restaurer la batterie de défense de Ouémo	:	1.926.052 F/CFP

Débutés en 2017, les travaux d'aménagement du parc urbain de Sainte Marie, se sont poursuivis en 2018 pour un montant de 77.490.638 F/CFP. Avec des équipements ludiques et de loisirs, ce parc constituera un lieu de rencontre, fédérateur d'échanges et de proximité au bénéfice de tous les Nouméens.

De même, le réaménagement global du quai Ferry, lancé en 2017, transformera l'entrée de la ville et le front de mer pour créer un lieu de rassemblement au bord de l'eau avec des commerces et des services le long des quais. Dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage déléguée de cette opération, la Ville a versé 700 millions de F/CFP en 2018.

Enfin, les travaux pour le réaménagement de la plage de Magenta se sont élevés à 27.776.410 F/CFP dont 15.444.064 F/CFP en régie. En prenant en compte les engagements reportés (près de 18 millions de F/CFP), le coût global de l'opération s'élève donc à 45.776.273 F/CFP. Ce réaménagement comprend la redéfinition des espaces verts, la réalisation de deux parkings, la création d'une piste cyclable, la mise en place de work out et de mobilier urbain, la rénovation de l'aire de jeux, du boudrome et de l'éclairage.

• Ville responsable et durable

Ces dépenses sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	CA 2018	Reste à réaliser 2018
2101 - EQUIPEMENTS SCOLAIRES	22 981 787	-
4101 - EQUIPEMENTS SPORTIFS	3 054 697	-
6101 - EQUIPEMENTS D'EAU & ASSAINISSEMENT	310 369 207	28 306 810
6105 - REALISATION DES TRAVAUX DE VRD DE LA RUE DE L'ALMA - A. BALLANDE	96 941 554	3 058 446
6107 - EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION DE TINDU-KAMERE	19 463 786	56 274
6108 - TRAVAUX VRD RUES LEGRAS & PAGE	110 532 517	11 678 914
6113 - REALISATION DE TRAVAUX DE VOIES ET RESEAUX DIVERS RUE PAUL KERVISTIN	57 412 411	3 259 633
6201 - PROPRETE URBAINE	24 938 083	3 840 300
7118 - AMENAGEMENT AVENUE BONAPARTE	74 970 000	302 500
8315 - AMENAGEMENT DE TOILETTES PUBLIQUES	1 357 882	10 676 590
Total :	722 021 924	61 179 467

Ce secteur regroupe essentiellement les travaux effectués sur le réseau d'eau pluviale de la Ville mais englobe encore certaines opérations d'adduction d'eau potable et d'amélioration des réseaux d'assainissement qui n'émargent pas aux budgets annexes, du fait d'un démarrage des opérations avant leur création. Ainsi, ces principaux projets conduits au cours de l'année 2018 pour plus de 616 millions de F/CFP, sont les suivants :

- les travaux de voirie et réseaux
 - rue Fernand Legras et Auguste Page : 110.532.517 F/CFP
 - rue de l'Alma-André Ballande : 96.941.554 F/CFP
 - rue Kervistin : 57.412.411 F/CFP
- les travaux sur réseaux et ouvrage d'eau pluviale dans le cadre des travaux du Néobus : 105.000.000 F/CFP
- le busage des caniveaux de Rivière Salée : 42.432.660 F/CFP
- les travaux sur réseaux et ouvrage d'eau pluviale (renouvellement et mise en conformité des réseaux, travaux sur bassin d'orage ...) : 34.366.270 F/CFP
- le raccordement des écoles et des installations sportives aux stations d'épuration : 26.036.484 F/CFP
- l'installation de poteaux incendie : 8.871.115 F/CFP
- les travaux de mise en séparatif de l'eau pluviale au Trianon : 115.610.244 F/CFP
- la reprise des bétons de la STEP de Kaméré-Tindu : 19.463.786 F/CFP

Par ailleurs, dans le cadre du chantier du Néobus, la réfection d'une partie de l'avenue Bonaparte à la Rivière-Salée dont les réseaux, a été confiée en maîtrise d'ouvrage déléguée au Syndicat Mixte des Transports Urbains (SMTU) pour un montant de 74.970.000 F/CFP.

En consolidant ces travaux avec les opérations réalisées sur les budgets annexes « eau » (417 millions) et « assainissement » (491 millions), c'est un investissement global de près de 1,6 milliard de F/CFP que la Ville a réalisé pour l'amélioration des réseaux d'eau et d'assainissement et la préservation du milieu naturel.

Enfin, dans le cadre de la propreté urbaine, un crédit d'un montant de 24.459.938 F/CFP a été mandaté pour l'achat de nouvelles corbeilles.

• La politique de mobilité

Ces dépenses sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	CA 2018	Reste à réaliser 2018
7101 - AMENAGEMENTS DE VOIRIES	492 770 983	54 073 093
7112 - AMENAGEMENT CARREFOUR BERTHELOT	7 390 475	-
7116 - REAMENAGEMENT RUE JULES FERRY	660 271	-
7119 - REFECTION DES CHAUSSEES	514 336 828	21 847 598
7120 - AMENAGEMENT LIAISON ROUTIERE ARTIGUE-CHERRIER	44 087 741	320 264
7202 - REFECTION DES TROTTOIRS	4 300 000	-
7203 - AMENAGEMENTS DE PISTES CYCLABLES	145 423 220	180 200
HORS OP - DIVERSES IMMOBILISATIONS	34 876 627	11 625 543
Total :	1 243 846 145	88 046 698

En 2018, le programme de réfection des chaussées et des feux de circulation s'est élevé à 440 millions F/CFP associé à des travaux de signalisation horizontale pour un peu plus de 74 millions F/CFP, soit plus de 514 millions F/CFP investis pour l'amélioration de la sécurité routière et le confort des automobilistes.

Par ailleurs, les principales opérations d'aménagement de voiries poursuivies en 2018 sont les suivantes :

- l'aménagement du rond-point Edouard Magnier	: 169.618.084 F/CFP
- divers aménagements (parkings, travaux sur talus aux abords de voies, panneaux de signalisation, glissières de sécurité)	: 134.968.911 F/CFP
- l'aménagement de la rue Marcel Petron	: 77.568.660 F/CFP
- les travaux de liaison entre les rues Artigue et Cherrier	: 44.087.741 F/CFP
- l'aménagement des voiries du Trianon	: 42.305.138 F/CFP
- l'aménagement des voiries de la rue du Rhin	: 38.102.206 F/CFP
- diverses études de voirie, circulation et transport	: 29.360.719 F/CFP
- les travaux de la liaison entre la Vallée du Tir et Doniambo	: 7.390.475 F/CFP
- l'aménagement de trottoirs à la Vallée du Tir - projet Néobus	: 4.300.000 F/CFP

De plus, la Ville a versé une contribution de 34.876.627 F/CFP au SMTU au titre de sa participation aux investissements réalisés par le syndicat, dont l'aménagement d'arrêts de bus.

Enfin, dans le cadre d'un schéma directeur des modes actifs (cyclables et piétons), des travaux d'un montant 145.423.220 F/CFP ont été mandatés pour le prolongement de la piste cyclable et piétonne depuis le parc urbain de Sainte Marie jusqu'à la rue de Prony.

➤ **UNE MAIRIE PERFORMANTE : 1.234.322.619 F/CFP**

Ces dépenses regroupent les opérations relatives à la modernisation de la commune ainsi qu'à la gestion du patrimoine et des moyens. On y retrouve également le remboursement de la dette en capital pour un montant de 827 millions de F/CFP.

UNE MAIRIE PERFORMANTE	CA 2018	Reste à réaliser 2018	TOTAL
A8E8-1 : PRESERVER LA CAPACITE D'ACTION MUNICIPALE	1 222 022 619	180 460 809	1 402 483 428
A8E8-3 : ASSURER UNE POLITIQUE DE CITOYENNETE RESPONSABLE	12 300 000	-	12 300 000
Total :	1 234 322 619	180 460 809	1 414 783 428

• **Préserver la capacité d'action municipale**

Ces dépenses sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

LIBELLE OPERATION	CA 2018	Reste à réaliser 2018
0501 - TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	85 624 368	24 119 418
0503 - EXTENSION DE L'IMMEUBLE FERRY	58 270	-
0505 - REHABILITATION DE L'IMMEUBLE FRANCE AUSTRALE	3 575 470	1 592 790
0601 - MATERIEL TRANSPORTS & ENGINS	86 012 517	75 963 770
0701 - INFORMATISATION DES SERVICES	188 724 028	77 438 409
6101 - EQUIPEMENTS D'EAU & ASSAINISSEMENT	875 011	117 977
HORS OP - DIVERSES IMMOBILISATIONS	857 152 955	1 228 445
Total :	1 222 022 619	180 460 809

Dans le cadre de la modernisation des services communaux, des aménagements de bâtiments et des acquisitions ont été réalisés en 2018 afin de pouvoir offrir les meilleurs outils de travail aux agents communaux pour améliorer l'accueil des administrés, dont notamment :

- modernisation des outils bureautiques et informatiques	: 188.724.028 F/CFP
- renouvellement de véhicules d'intervention et de liaison	: 86.012.517 F/CFP
- travaux sur bâtiments communaux (salle des mariages, bureaux des passeports, peintures...)	: 44.047.599 F/CFP
- agencements divers (standard, climatisation, électricité, alarme...)	: 15.953.073 F/CFP
- aménagement du garde de corps du snack l'Annexe	: 2.139.308 F/CFP
- aménagement de la maison des associations	: 13.828.765 F/CFP
- travaux d'aménagement des ateliers mécaniques	: 2.379.881 F/CFP
- travaux d'aménagement de la maison Célières	: 1.605.450 F/CFP

De plus, les premières études pour la réhabilitation de l'immeuble de la « France Australe » ont été lancées en 2018 pour un montant de 3.575.470 F/CFP. Cette opération estimée à 455 millions de F/CFP, permettra l'accueil du Service de l'Animation et du Rayonnement de la Ville dans le bâtiment principal et les Archives dans le bâtiment annexe.

Par ailleurs, dans le cadre du contrat d'agglomération 2017-2021, la Ville a participé à hauteur de 21.342.983 F/CFP aux investissements menés par le Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa au titre du volet intercommunal. Il s'agit principalement de la réalisation d'un parking pour le stockage des véhicules mis en fourrière.

Enfin, le remboursement de la dette en capital s'est élevé à 826.818.836 F/CFP pour l'exercice 2018.

B – LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Prévisions	titrés	% titrés	reportés
7.284.129.109 F/CFP	6.881.239.775 F/CFP	94,47 %	-

En 2018, les recettes réelles d'investissement comptabilisées s'élèvent à 6.881.239.775 F/CFP. Détaillées ci-dessous, elles comprennent principalement des subventions d'équipement, des emprunts ainsi que l'affectation du résultat excédentaire 2017 destiné à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

➤ Subventions d'équipement : 551.543.675 F/CFP

Les subventions d'investissement constatées s'établissent à 551.543.675 F/CFP, regroupant les participations de collectivités et de tiers qui ont permis de financer le programme d'investissement communal. Elles se répartissent par partenaire de la manière suivante :

- Contrat d'Agglomération 2011-2016 :	
✓ Etat	: 18.388.723 F/CFP
- Contrat d'Agglomération 2017-2021 :	
✓ Etat	: 119.303.664 F/CFP
✓ Province Sud	: 53.949.286 F/CFP
- Etat :	
✓ Dotation d'équipements territoriaux et ruraux	: 248.179.952 F/CFP
✓ Travaux VRD Rues Legras et Page (FEI 2015)	: 13.126.492 F/CFP
✓ Réseau de vidéo protection	: 5.369.928 F/CFP
✓ Aménagement de toilettes publiques (TDIL 2016)	: 1.086.754 F/CFP
✓ Réalisation du Centre Aquatique Magenta (TDIL 2015)	: 6.283.789 F/CFP
✓ Aménagement d'équipements sportifs (CNDS)	: 26.898.926 F/CFP
✓ Aménagements des trottoirs de Tindu (TDIL 2017)	: 2.832.549 F/CFP

./.

- Nouvelle-Calédonie :
 - ✓ Participation à l'achat de cinémomètres : 1.300.000 F/CFP
 - ✓ Participation à l'achat de fauteuils pour handicapés : 1.027.512 F/CFP
 - ✓ Participation à la lutte contre la fracture numérique : 500.000 F/CFP
 - ✓ Acquisition de véhicules de secours (FIPE 2017) : 6.142.500 F/CFP
- Province Sud
 - ✓ Restauration du ponton du Château Royal : 10.000.000 F/CFP
- Autres :
 - ✓ Travaux de réaménagement de la rue Austerlitz : 34.153.600 F/CFP
 - ✓ Participation à la modernisation du centre de traitement des appels Normandie : 3.000.000 F/CFP

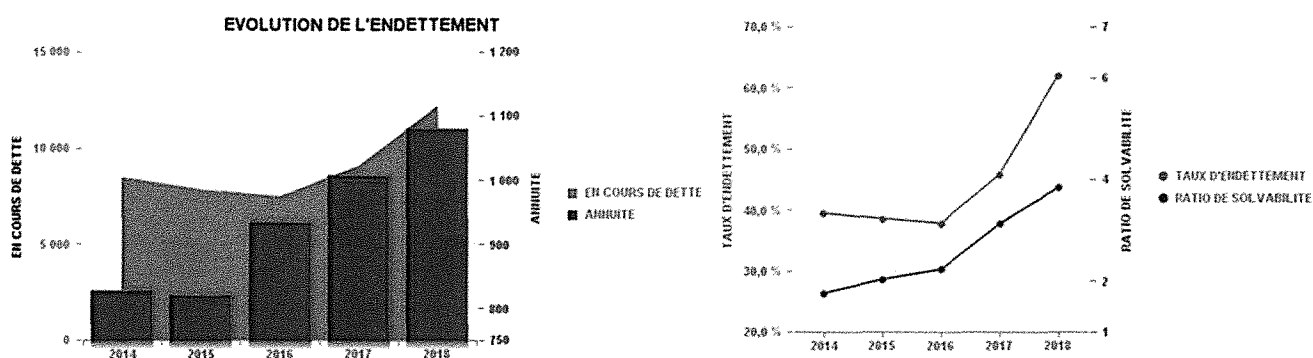
➤ **Emprunt : 3.554.000.000 F/CFP**

Pour le financement du programme d'investissement 2018, deux emprunts ont été conclus avec l'AFD et mobilisés pour un montant global de 3.554.000.000 F/CFP avec les caractéristiques suivantes :

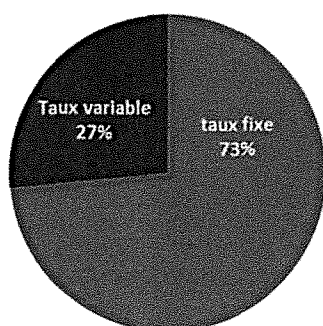
- Prêt Equivalent Fonds Verts : 1.338.779.607 F/CFP avec un taux fixe de 0 % et une durée d'amortissement sur 17 ans, pour financer des opérations à caractère environnemental.
- Prêt standard : 2.215.220.393 F/CFP avec un taux fixe de 1,99 % et une durée d'amortissement sur 17 ans, pour le financement d'opérations standard.

Ainsi, en tenant compte de ces emprunts, l'encours de la dette s'établit à 12,2 milliards de F/CFP (en consolidant les budgets), avec un taux d'endettement (encours de dette sur recettes réelles de fonctionnement) modéré s'établissant à 61,9 % des recettes de couverture et une excellente solvabilité de 4 ans, comme illustré ci-dessous :

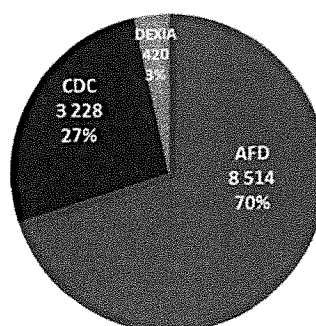
EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT (en MF)



STRUCTURE DE TAUX DE LA DETTE



ENCOURS DE LA DETTE PAR PRÊTEURS



➤ **Autres recettes : 2.775.696.100 F/CFP**

S'élevant à 2.775.696.100 F/CFP, les recettes comptabilisées portent sur :

- l'affectation du résultat 2017 : 2.728.719.408 F/CFP
- le remboursement de soldes de maîtrises d'ouvrage déléguées : 46.628.070 F/CFP
- des cautions reçues : 348.622 F/CFP

IV – LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME, AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

A la clôture de l'exercice 2018, la situation des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP) votés au titre des opérations pluriannuelles d'investissement est récapitulée ci-dessous :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT						
No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Antérieurs	CA 2018	Répartition prévisionnelles des crédits de paiement		
				2019 (dont restes à réaliser)	Au-delà de 2019	Reste à financer
05-2011-1 – AMENAGEMENT CIMETIERES ET CENTRE FUNERAIRE (0502Z11)	623 000 000	514 178 711	32 804 686	54 054 473	19 500 000	2 462 130
05-2014-1 - TVX S/ BATIMENTS & TERRAINS COMMUNAUX 2014 (0501Z14)	225 800 000	157 921 826	42 100 371	21 937 569		3 840 234
05-2016-1 : REAL° REHABILITATION DE L'ETAT MAJOR (0504Z16)	530 000 000	9 250 000	30 000 000	126 000 000	351 810 000	12 940 000
05-2017-1 : AMENAGEMENT D'UN CREMATORIUM AU CIMETIERE DU PK5 (0502Z17)	281 550 000		18 335 141	197 948 308	65 200 000	66 551
05-2017-2 : REHABILITATION DE L'IMMEUBLE FRANCE AUSTRALIE (0505Z17)	455 000 000	594 235	3 575 470	255 592 790	194 000 000	1 237 505
06-2017-1 : MATERIEL DE TRANSPORT ET ENGINS 2017 (0601Z17)	312 500 000	19 970 649	93 796 889	197 816 939		915 523
07-2016-1 : PROJETS TECHNIQUES ET PATRIMOINE INFORMATIQUE (070116T)	550 000 000	174 333 969	117 778 356	213 108 863		44 778 812
07-2016-2 : PROJETS FONCTIONNELS (0701Z16F)	215 000 000	41 223 086	58 858 545	107 494 144		7 424 225
11-2011-1 : VIDEO PROTECTION (1104Z11)	237 742 603	180 417 601	30 359 680	21 977 596		4 987 726
11-2018-1 : VIDEO PROTECTION N°2 (1104Z18)	214 000 000		7 256 906	206 742 524		570
21-2010-3 - EQUIPEMENTS SCOLAIRES 2010 (2101Z10)	1 052 000 000	1 049 935 979		608 014		1 456 007
21-2014-1 – REALISATION DE CANTINES SCOLAIRES 2014 (2104Z14°)	233 060 000	189 264 547	23 713 120	13 145 778		6 936 555
21-2015-1 - EQUIPEMENTS SCOLAIRES 2015 (2101Z15)	1 181 000 000	487 190 392	195 830 545	317 503 013	176 250 000	4 226 050
31-2015-2 - REHABILITATION & ACQUISITION DE BIENS PATRIMONIAUX (3101Z15B)	192 020 000	4 020 208	14 441 792	173 554 820		3 180
31-2018-1 : TRAVAUX DE REFECTION DE L'AQUARIUM DES LAGONS (3104Z18)	130 000 000			110 000 000	20 000 000	
41-2015-1 : EQUIPEMENTS SPORTIFS 2015 (4101Z15)	511 000 000	209 590 185	77 607 360	112 902 986	106 000 000	4 899 469
41-2015-3 : REALISATION D'UN CENTRE AQUATIQUE A MAGENTA (4103Z15)	1 372 255 000	795 620 617	498 637 124	14 293 366		63 703 893

No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Antérieurs	CA 2018	Répartition prévisionnelles des crédits de paiement		
				2019 (dont restes à réaliser)	Au-delà de 2019	Reste à financer
51-2011-2 : REALISATION D'UN EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL A KAMERE (5105Z11)	412 250 000	404 464 761	6 181 334	143 710		1 460 195
51-2015-1 : REALISATION EQUIPEMENTS PUBLICS COEUR DE QUARTIER DE MONTRAVEL (5109Z15)	273 000 000	207 213 982	54 828 235	8 216 376		2 741 407
51-2015-2 : ACTIONS DE PROXIMITE DES CONSEILS DE SECTEUR (5110Z15)	1 000 000 000	118 354 463	91 026 968	357 169 623	428 000 000	5 448 946
51-2018-1 : EQUIPEMENTS PUBLICS DE MAGENTA N°2 (5113Z18)	100 000 000			100 000 000		
61-2010-4 : TRAVAUX DE VRD RUE DE L'ALMA (6105Z10)	444 963 000	314 926 638	96 941 554	33 058 446		36 362
61-2011-3 : EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION DE TINDU KAMERE (6107Z11)	812 500 000	784 965 753	19 463 786	56 274		8 014 187
61-2012-1 : TRAVAUX VRD RUES LEGRAS ET PAGE (6108Z12)	473 960 590	330 379 321	110 532 517	11 678 914		21 369 838
61-2013-3 : REALISATION DE TRAVAUX SUR RESEAUX RUE KERVISTIN (6113Z13)	236 000 000	166 328 572	57 412 411	9 259 633		2 999 384
61-2015-2 : EQUIPEMENTS D'EAU PLUVIALE 2015 (6101Z15E)	995 534 000	338 605 809	278 026 123	123 885 390	250 000 000	5 016 678
71-2013-1 : AMENAGEMENT DE VOIRIES 2013 (7101Z13)	1 745 000 000	1 609 591 086	4 728 904	79 753 147	20 000 000	30 926 863
71-2015-5 : REFECTION DE CHAUSSEES 2015 (7119Z15)	2 615 000 000	1 559 761 237	514 336 828	529 347 598		11 554 337
71-2015-6 : AMENAGEMENT AVENUE BONAPARTE DIA (7118Z15)	187 500 000	92 227 500	74 970 000	20 302 500		
71-2016-1 : AMNGT LIAISON ROUTIERE ARTIGUE CHERRIER (7120Z16)	181 000 000	119 999 953	44 087 741	320 264		16 592 042
71-2016-2 : PROGRAMME AMENAGEMENT DE VOIRIE (7101Z16)	629 000 000	81 257 472	395 720 775	139 789 957		12 231 796
71-2017-1 : AMENAGEMENT DE LA ROUTE DU PORT DESPOINTES (7121Z17)	360 000 000			150 000 000	185 000 000	25 000 000
71-2017-3 : AMENAGEMENT VRD DU QUARTIER DE L'ANSE VATA (7123Z17)	895 000 000			130 000 000	765 000 000	
71-2018-1 : PROGRAMME AMENAGEMENT DE VOIRIE N°2 (7101Z18)	612 500 000		23 694 630	168 791 856	416 000 000	4 013 514
72-2015-1 : REFECTION DES TROTTOIRS 2015 (7202Z15)	1 870 300 000	722 670 626	426 048 536	360 459 981	351 000 000	10 120 857
72-2016-1 : AMENAGEMENT DE PISTES CYCLABLES (7203Z16)	470 000 000	1 386 492	147 671 389	4 180 200	315 000 000	1 761 919
73-2013-1 : ECLAIRAGE PUBLIC (7301Z13)	444 845 000	439 781 424	2 470 599	993 754		1 599 223
73-2016-1 : PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC (7301Z16)	639 500 000	104 645 279	219 584 427	271 758 301	30 000 000	13 511 993
73-2018-1 : PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC N°2 (7301Z18)	244 000 000		6 787 648	148 923 704	86 000 000	2 288 648
81-2016-1 : AMENAGEMENT GLOBAL QUAI FERRY (8102Z16)	2 472 000 000	140 000 000	700 000 000	900 000 000	732 000 000	
83-2013-1 : AMENAGEMENT DE LA BAIE DE SAINTE MARIE (8306Z13)	155 000 000	104 304 533	3 632 584	33 826 264	10 000 000	3 236 619
83-2015-1 : AMENAGEMENT ESPACES VERTS & PUBLICS 2015 (8301Z15)	406 700 000	157 144 382	51 102 514	77 234 539	113 800 000	7 418 565
83-2015-5 : REFECTION DES PARCS DE JEUX 2015 (8311Z15)	195 000 000	69 132 441	13 316 028	56 973 163	55 000 000	578 368
83-2015-6 : AMENAGEMENT DE LA PROMENADE PIERRE VERNIER (8312Z15)	348 900 000	308 115 695	5 792 699	31 116 958		3 874 648
83-2015-7 : REAMENAGEMENT DE LA PLACE DES COCOTIERS (8313Z15)	327 300 000	218 782 102	6 794 398	20 346 504	80 000 000	1 376 996
83-2015-8 : REAMENAGEMENT DE LA PLAGE DE L'ANSE VATA (8314Z15)	146 610 000	43 698 964	94 448 161	7 150 411		1 312 464
83-2017-1 : AMENAGEMENT DU PARC URBAIN DE STE MARIE (8316Z17)	400 000 000	82 608 473	77 490 638	238 406 210		1 494 679
83-2018-1 : AMENAGEMENT DU LITTORAL NORD (8317Z18)	100 000 000		12 332 346	66 726 695		20 940 959
TOTAL	28 509 290 193	12 353 858 963	4 784 519 758	6 224 551 555	4 769 560 000	376 799 917

AUTORISATIONS DE PROGRAMME CLOTUREES

No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Antérieurs	CA 2018	Répartition prévisionnelles des crédits de paiement		
				2019 (dont restes à réaliser)	Au-delà de 2019	Reste à financer
05-2012-1 – REAL° EXTENS° IMMEUBLE FERRY (0503Z12)	373 000 000	371 491 976	58 270			1 449 754
06-2013-1 – MATERIEL DE TRANSPORT ET ENGINS 2013-2016 (0601Z13)	496 500 000	427 017 108	66 872 000			2 610 892
41-2012-3 - RENOVATION PISCINE J. MOUREN (4106Z12)	167 200 000	145 610 771	19 869 333			1 719 896
51-2017-1 : REQUALIFICATION DES MAISONS MUNICIPALES DE QUARTIER (5112Z17)	8 000 000		7 558 863			441 137
61-2013-6 : TRAVAUX DE RACCORDEMENT DE LA VALLEE DU TIR 2 A LA STEP JAMES COOK (6116Z13)	251 695 000	237 881 083	1 662 739			12 151 178
<i>dont sur budget principal</i>	82 150 000	65 732 366				
<i>dont sur budget assainissement</i>	169 545 000	172 148 717	1 662 739			
71-2013-2 : AMENAGEMENT DU CARREFOUR BERTHELOT (7112Z13)	961 000 000	951 612 836	7 390 475			1 996 689
71-2015-1 : REFECTON DE LA RUE JULES FERRY: PORTION DESMAZURES-ALMA (7116Z15)	256 000 000	255 124 841	660 271			214 888
83-2014-1 : RENOVATION FONTAINE CELESTE (8307Z14)	13 043 415	11 901 572	991 418			150 425
TOTAL	2 526 438 415	2 228 491 470	103 400 630			20 734 859

V. LES RESTES A REALISER

Les restes à réaliser de l'exercice 2018 correspondent à des dépenses engagées et non mandatées au 31 décembre 2018, pour chaque section, pour lesquelles il existe un acte d'engagement. Ils sont récapitulés dans les tableaux ci-après :

A. Les dépenses de fonctionnement 2018 à reporter sur 2019

Chapitre	Chapitre (libellé)	Montant reporté
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	150 747 468
67	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 009
Total des dépenses réelles de fonctionnement :		150 756 477

B. Les dépenses d'investissement 2018 à reporter sur 2019

Chapitre	Chapitre (libellé)	Montant reporté
0501	TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	38 870 185
0502	AMENAGEMENT CIMETIERES & CENTRE FUNERAIRE	15 131 381
0505	REHABILITATION DE L'ETAT MAJOR	1 592 790
0601	MATERIELS DE TRANSPORTS ET ENGINS	163 798 940
0701	INFORMATISATION DES SERVICES	77 438 409
1101	EQUIPEMENTS DE SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	18 927 336
1104	VIDEO SURVEILLANCE	128 720 120
2101	EQUIPEMENTS SCOLAIRES	74 686 875
2104	REALISATION DE CANTINES SCOLAIRES	13 145 778
3101	EQUIPEMENTS CULTURELS ET PATRIMONIAUX	42 877 288
4101	EQUIPEMENTS SPORTIFS	52 643 471
4103	REALISATION DE LA PISCINE DE MAGENTA	4 293 366
5101	EQUIPEMENTS DE PROXIMITE	4 441 235
5105	REALISATION D'UN EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL A KAMERE	143 710
5109	REALISATION EQUIPEMENTS PUBLICS DU CŒUR DE QUARTIER DE MONTRAVEL	8 216 376
5110	ACTIONS DE PROXIMITE DES CONSEILS DE SECTEUR	57 169 623
5111	REALISATION CENTRE ACCUEIL DE JOUR & REINSERTION	7 570 894
6101	EQUIPEMENTS EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT	28 424 787
6105	REALISATION DE TRAVAUX DE VRD RUE DE L'ALMA	3 058 446
6107	REALISATION DE LA STATION D'EPURATION DE TINDU-KAMERE	56 274
6108	TRAVAUX VRD RUES LEGRAS & PAGE	11 678 914
6113	REALISATION DE TRAVAUX RUE KERVISTIN	3 259 633
6201	PROPRETE URBAINE	3 840 300
7101	AMENAGEMENTS DE VOIRIES	59 770 740
7118	AMENAGEMENT AVENUE BONAPARTE	302 500
7119	REFECTION DE CHAUSSEES	21 847 598
7120	TRAVAUX LIASON ARTIGUE-CHERRIER	320 264
7202	MODERNISATION DES TROTTOIRS	5 759 981
7203	AMENAGEMENT DE PISTES CYCLABLES	180 200
7301	ECLAIRAGE PUBLIC	30 675 759
8301	ESPACES PUBLICS	21 497 265
8306	AMENAGEMENT DE LA BAIE DE SAINTE MARIE	526 264
8311	REFECTION DES PARCS DE JEUX	6 973 163
8312	AMENAGEMENT DE LA PROMENADE P, VERNIER	1 416 958
8313	REAMENAGEMENT DE LA PLACE DES COCOTIERS	346 504
8314	REAMENAGEMENT DE LA PLAGE DE L'ANSE VATA	150 411
8315	AMENAGEMENT DE TOILETTES PUBLIQUES	10 676 590
8316	AMENAGEMENT DU PARC URBAIN DE SAINTE-MARIE	50 687 210
8317	AMENAGEMENT DU LITTORAL NORD	17 999 863
HORS OP	DIVERSES IMMOBILISATIONS	16 726 013
	Total des dépenses réelles d'investissement :	1 005 843 414

VI – LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre de l'exercice 2018 (opérations ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie) sont récapitulées ci-dessous. Il s'agit essentiellement d'opérations mobilières et immobilières, d'amortissements d'immobilisations incorporelles et corporelles, et de provisions pour dépréciation.

A – A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Cpte	Montant	Chapitre	Cpte	Montant
Avances et acomptes versés – opérations terminées						
Immobilisations corporelles en cours – agencements et aménagements de terrains	041	2312	700 000 000	041	238	700 000 000
Immobilisations corporelles en cours – constructions	041	2313	528 637 124	041	238	528 637 124
Immobilisations en cours - Installations, matériel et outillage techniques	041	2315	344 711 554	041	238	344 711 554
Frais d'études suivis de travaux						
Immobilisations corporelles en cours – agencements et aménagements de terrains	041	2312	25 879 430	041	2031	25 879 430
Immobilisations corporelles en cours – constructions	041	2313	33 241 349	041	2031	33 241 349
Immobilisations en cours – Constructions sur sol d'autrui	041	2314	12 496 740	041	2031	12 496 740
Immobilisations en cours - Installations, matériel et outillage techniques	041	2315	50 315 245	041	2031	50 315 245
Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	041	2317	421 400	041	2031	421 400
Terrains nus	041	2111	60 846 000	041	1328	60 846 000
Terrains nus	041	2111	5 490 000	041	1321	5 490 000
Terrains nus	041	2111	6 597 100	041	1322	6 597 100
Terrains nus	041	2111	58 546 395	041	1323	58 546 395
Immobilisations incorporelles en cours	041	232	1 148 806	041	2031	1 148 806
TOTAL			1 828 331 143			1 828 331 143

B – DE SECTION A SECTION

OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Cpte	Montant	Chapitre	Cpte	Montant
Amortissements et provisions :						
Amortissement subventions d'équipement versées Etat - bâtiments et installations	042	6811	433 332	040	2804112	433 332
Amortissement subventions d'équipement versées Nouvelle-Calédonie – biens mobiliers, matériel et études	042	6811	33 333	040	2804121	33 333
Amortissement subventions d'équipement versées Nouvelle-Calédonie – bâtiments et installations	042	6811	864 814	040	2804122	864 814
Amortissement subventions d'équipement versées Province Sud– bâtiments et installations	042	6811	17 349 114	040	2804132	17 349 114
Amortissement subventions d'équipement biens mobiliers, matériel et études groupement de collectivités	042	6811	10 424 893	040	2804151	10 424 893
Amortissement subventions d'équipement bâtiments et installations groupement de collectivités	042	6811	23 767 569	040	2804152	23 767 569
Amortissement subventions d'équipement personnes de droit privé – biens mobiliers, matériels et études	042	6811	7 028 000	040	280421	7 028 000
Amortissement subventions d'équipement personnes de droit privé – bâtiments et installations	042	6811	3 496 665	040	280422	3 496 665

OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Cpte	Montant	Chapitre	Cpte	Montant
Amortissement de logiciels informatiques	042	6811	70 671 856	040	28051	70 671 856
Amortissement de matériels d'incendie - Matériel roulant	042	6811	30 442 419	040	281561	30 442 419
Amortissement de matériels d'incendie – Autre matériel	042	6811	24 407 438	040	281568	24 407 438
Amortissement de matériels roulant de voirie	042	6811	5 677 797	040	281571	5 677 797
Amortissement de matériel et outillage de voirie – autre matériel	042	6811	7 632 995	040	281578	7 632 995
Amortissement autres matériel et outillage techniques	042	6811	11 486 133	040	28158	11 486 133
Amortissement de matériel de transport	042	6811	47 633 522	040	28182	47 633 522
Amortissement matériel de bureau et matériel informatique	042	6811	87 300 999	040	28183	87 300 999
Amortissement du mobilier	042	6811	53 248 774	040	28184	53 248 774
Amortissement autres immobilisations corporelles	042	6811	109 402 898	040	28188	109 402 898
Travaux en régie Aménagement de la plage de Magenta	040	2312	15 444 064	042	722	15 444 064
Travaux en régie Parc urbain de Sainte-Marie	040	2312	17 657 064	042	722	17 657 064
Provision pour litiges budgétaires	042	6815	17 850 000	040	15112	17 850 000
Autres provisions pour charges budgétaires	040	1582	50 000 000	042	7815	116 000 000
Reprise autres provisions pour litiges	040	15112	66 000 000			
Plus-value de cessions (Ventes aux enchères, cession à titre onéreux)	042	676	16 592 000	040	192	16 592 000
TOTAL			694 845 679			694 845 679

ANNEXES :

Conformément à l'article L 212-3 du code des communes de la Nouvelle-Calédonie, les documents budgétaires ci-après sont annexés au présent compte administratif sous format numérique :

- données synthétiques sur la situation financière de la Commune,
- maquette budgétaire,
- liste des concours attribués par la Commune aux associations, sous forme de prestations en nature et de subventions,
- présentation consolidée des résultats afférents au dernier exercice connu du budget principal et des budgets annexes de la Commune,
- tableau de synthèse des organismes de coopération intercommunale dont est membre la Commune, le compte administratif afférent au dernier exercice connu de ces organismes a été annexé au BP 2019,
- tableau de synthèse des organismes dans lesquels la Commune détient une part du capital ou au bénéfice desquels la Commune a garanti un emprunt ou versé une subvention supérieure à 9.096.000 F/CFP (76.224 €) ou représentant plus de 50 % du budget de l'organisme, dont le bilan relatif au dernier exercice connu a été joint en annexe au BP 2019,
- tableau retraçant l'encours des emprunts garantis par la Commune,
- tableau de synthèse des organismes délégataires de services publics, dont les comptes et annexes ont été produits au BP 2019,
- tableau des acquisitions et cessions immobilières mentionnés au c du II de l'article 5 de la loi n° 83-597 du 7 juillet 1983 relative aux sociétés d'économie mixte locales.

VII – CONCLUSION

Le compte administratif du budget principal du Maire pour l'exercice 2018 présente donc un résultat global définitif excédentaire de 741.677.610 F/CFP.

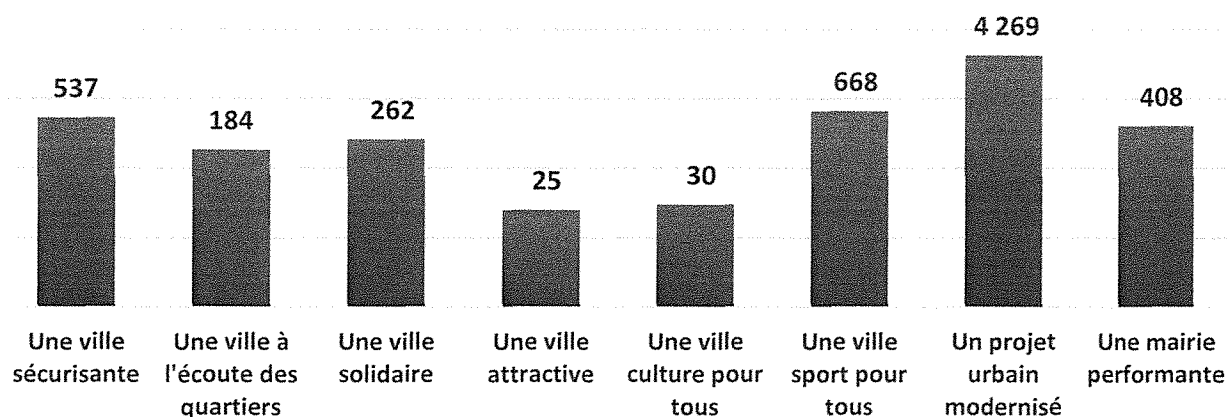
Cependant, il convient de consolider l'exécution de l'ensemble des budgets, principal et annexes, pour apprécier l'exécution globale du budget 2018. Ainsi, le résultat consolidé des comptes administratifs est excédentaire de 867.682.187 F/CFP, au titre de l'exercice 2018.

En section de fonctionnement, les recettes sont stables et les dépenses ont été contenues, ce qui permet de dégager une épargne brute de 3 milliards de F/CFP, soit un taux d'épargne de 15,3 % conforme aux attendus des organismes prêteurs.

Par ailleurs, avec un endettement modéré s'établissant à 61,9 % et une solvabilité assurée de 4 années, la Ville affiche donc une bonne situation financière à la clôture de l'exercice 2018, malgré un contexte budgétaire contraint.

En matière d'investissement, le niveau d'investissement réalisé sur l'ensemble des budgets a atteint 6,4 milliards de F/CFP (hors dette et hors restes à réaliser) pour le développement et la modernisation des équipements et infrastructures communaux et l'amélioration du cadre de vie des Nouméens.

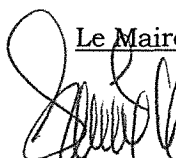
Dépenses d'investissement 2018 consolidées par ambitions 6 384 M

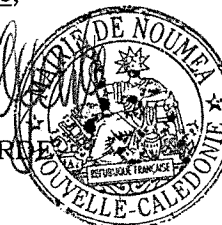


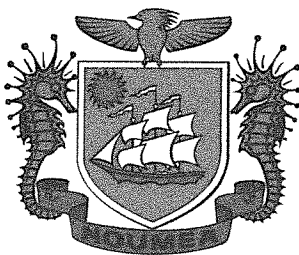
Après l'adoption du compte administratif, les résultats de l'exercice 2018 feront l'objet d'une affectation définitive et seront intégrés au budget 2019 conformément aux prévisions établies lors du budget primitif 2019.

Tels sont les éléments du compte administratif du budget principal du Maire pour l'exercice 2018 que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 7 mai 2019

Le Maire,

 Sonia LAGARDE





VILLE DE NOUMEA



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le mardi 28 mai à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DELRIEU, 1^{er} Adjoint au Maire.

Le Maire, Sonia LAGARDE, se retire de la séance pour le vote du compte administratif du budget principal pour l'exercice 2018.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCACTION 21.05.2019	M.	Jean-Pierre DELRIEU	M.	Christophe CHEVILLON
	Mme	Kareen CORNAILLE	Mme	Christine BELLET
	M.	Marc MANSEL	M.	Henri OUILLEMON
	Mme	Chantal BOUYE	M.	Christophe DELESSERT
	M.	Daniel LEROUX	M.	Marc DESCHAMPS
	Mme	Françoise SUVE	M.	André WAMO
	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	Mme	Isabelle LAFLEUR
	M.	Marc ZEISEL	M.	Philippe BLAISE
	Mme	Patricia VAN RYSWYCK	Mme	Sonia BACKES
	M.	Nicolas VIGNOLES	M.	Jean-Claude BRIAULT
DATE D'AFFICHAGE 22.05.2019	Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
	M.	Tristan DERYCKE	M.	Angélo PITO
	Mme	Tuilogona O'CONNOR	Mme	Dina REY
	Mme	Valérie LAROQUE	Mme	Mireille LEVY
	M.	Alexandre MACHFUL	M.	Hnadriane HNADRIANE
	Mme	Janine BAJON	Mme	Paule GARGON
	Mme	Karine DESTOURS		

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	Mme Diane BUI-DUYET	Mme Laurène CASSAGNE
		M. Dominique SIMONET	M. Patrick SENS
Nombre de présents	: 33	Mme Martine LAGNEAU	Mme Jinezi Annie QAEZE
Nombre de votants	: 44	M. Pierre FAIRBANK	Mme Charlene SOERIP
(11 procurations)		M. Mathieu OUANEMA	Mme Liliane CONDOUMY
		Mme Sabine KAGY	M. Gaël YANNO
		M. Christophe OBLED	Mme Félicia BALLANGER
<u>SORTIE DE :</u>		M. Kalisito MUSUMUSU	M. Jonas TAOFIFENUA
M. Charles ERIC		Mme Germaine NEWEDOU	Mme Dominique KORFANTY

Monsieur Alexandre MACHFUL a été élu secrétaire de séance.

mw

DELIBERATION N° 2019/422

approuvant le compte de gestion du Trésorier de la province Sud du budget principal 2018 du Maire

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **28 MAI 2019**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/177 du 12 mars 2018 relative au budget principal primitif 2018 de la Ville de Nouméa,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/467 du 12 juin 2018 portant affectation du résultat définitif de l'exercice 2017 du budget principal,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/615 du 31 juillet 2018 portant décision modificative n° 1 du budget principal primitif 2018 de la Ville de Nouméa,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/616 du 31 juillet 2018 portant modification des autorisations de programme en décision modificative n° 1 du budget principal primitif 2018 de la Ville de Nouméa,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/826 du 8 novembre 2018 portant décision modificative n° 2 du budget principal primitif 2018 de la Ville de Nouméa,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/827 du 8 novembre 2018 portant modification des autorisations de programme en décision modificative n° 2 du budget principal primitif 2018 de la Ville de Nouméa,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/956 du 20 décembre 2018 portant décision modificative n° 3 du budget principal primitif 2018 de la Ville de Nouméa,

VU le compte de gestion du budget principal du Trésorier de la province Sud pour l'exercice 2018,

VU le compte administratif du budget principal Maire de la Ville de Nouméa pour l'exercice 2018,

VU la note explicative de synthèse n° 2019/69 du 7 mai 2019,

La Commission du Budget et des Finances entendue en séance du 15 mai 2019,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Le compte de gestion du budget principal du Trésorier de la province Sud pour l'exercice 2018 est arrêté ainsi qu'il suit :



Budget principal	Résultat à la clôture de l'exercice 2017	Part affectée à l'investissement sur l'exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Investissement	-1.569.478.594	-	1.027.284.791	-542.193.803
Exploitation	2.850.879.191	2.728.719.408	2.318.311.521	2.440.471.304
TOTAL	1.281.400.597	2.728.719.408	3.345.596.312	1.898.277.501

ARTICLE 2 /

Le compte administratif du budget principal du Maire de la Ville de Nouméa est adopté en conformité avec le compte du Trésorier de la province Sud pour l'exercice 2018.

ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérécours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 /

Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 29 MAI 2019

POUR EXTRAIT CONFORME

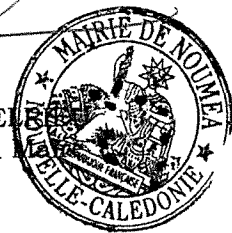
NOUMEA, LE 29 MAI 2019

Le Président de séance,

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD - 1
D.F. (dont T.P.S.) - 2
AFFICHAGE - 1

Jean-Pierre DELRIEU
1^{er} Adjoint au



Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le 3 JUIN 2019
au Commissaire Délégué

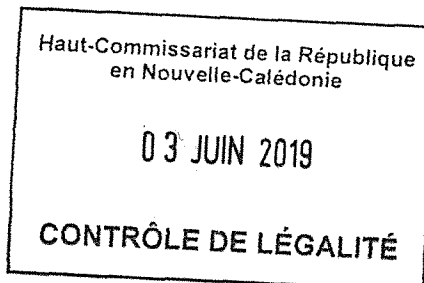
et / a publié le 3 JUIN 2019
est exécutoire de plein droit.

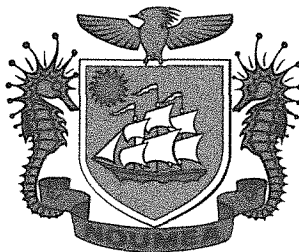


Pour le Maire et par délégation,

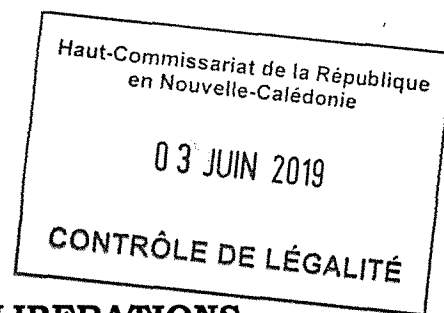
Jean-Pierre DELRIEU
1^{er} adjoint au Maire

Chargé de la coordination municipale,
de l'action éducative, de la vie des quartiers
et de l'insertion.





VILLE DE NOUMEA



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le mardi 28 mai à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DELRIEU, 1^{er} Adjoint au Maire.

Le Maire, Sonia LAGARDE, se retire de la séance pour le vote du compte administratif du budget principal pour l'exercice 2018.

ETAIENT PRESENTS :

	M.	Jean-Pierre DELRIEU	M.	Christophe CHEVILLON
	Mme	Kareen CORNAILLE	Mme	Christine BELLET
	M.	Marc MANSEL	M.	Henri OUILLEMON
	Mme	Chantal BOUYE	M.	Christophe DELESSERT
	M.	Daniel LEROUX	M.	Marc DESCHAMPS
DATE DE CONVOCAION	Mme	Françoise SUVE	M.	André WAMO
21.05.2019	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	Mme	Isabelle LAFLEUR
	M.	Marc ZEISEL	M.	Philippe BLAISE
	Mme	Patricia VAN RYSWYCK	Mme	Sonia BACKES
	M.	Nicolas VIGNOLES	M.	Jean-Claude BRIAULT
	Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
	M.	Tristan DERYCKE	M.	Angélo PITO
DATE D'AFFICHAGE	Mme	Tuilogona O'CONNOR	Mme	Dina REY
22.05.2019	Mme	Valérie LAROQUE	Mme	Mireille LEVY
	M.	Alexandre MACHFUL	M.	Hnadriane HNADRIANE
	Mme	Janine BAJON	Mme	Paule GARGON
	Mme	Karine DESTOURS		

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	Mme Diane BUI-DUYET	Mme Laurène CASSAGNE
		M. Dominique SIMONET	M. Patrick SENS
		Mme Martine LAGNEAU	Mme Jinezi Annie QAEZE
Nombre de présents	: 33	M. Pierre FAIRBANK	Mme Charlene SOERIP
Nombre de votants	: 44	M. Mathieu OUANEMA	Mme Liliane CONDOUMY
(11 procurations)		Mme Sabine KAGY	M. Gaël YANNO
		M. Christophe OBLED	Mme Félicia BALLANGER
<u>SORTIE DE :</u>		M. Kalisito MUSUMUSU	M. Jonas TAOFIFENUA
M. Charles ERIC		Mme Germaine NEWEDOU	Mme Dominique KORFANTY

Monsieur Alexandre MACHFUL a été élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2019/4 23

approuvant le compte administratif du budget principal 2018 du Maire

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le 28 MAI 2019

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/177 du 12 mars 2018 relative au budget principal primitif 2018 de la Ville de Nouméa,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/467 du 12 juin 2018 portant affectation du résultat définitif de l'exercice 2017 du budget principal,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/615 du 31 juillet 2018 portant décision modificative n° 1 du budget principal primitif 2018 de la Ville de Nouméa,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/616 du 31 juillet 2018 portant modification des autorisations de programme en décision modificative n° 1 du budget principal primitif 2018 de la Ville de Nouméa,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/826 du 8 novembre 2018 portant décision modificative n° 2 du budget principal primitif 2018 de la Ville de Nouméa,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/827 du 8 novembre 2018 portant modification des autorisations de programme en décision modificative n° 2 du budget principal primitif 2018 de la Ville de Nouméa,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/956 du 20 décembre 2018 portant décision modificative n° 3 du budget principal primitif 2018 de la Ville de Nouméa,

VU le compte de gestion du budget principal du Trésorier de la province Sud pour l'exercice 2018,

VU le compte administratif du budget principal Maire de la Ville de Nouméa pour l'exercice 2018,

VU la note explicative de synthèse n° 2019/69 du 7 mai 2019,

La Commission du Budget et des Finances entendue en séance du 15 mai 2019,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Le compte administratif du budget principal du Maire de la Ville de Nouméa pour l'exercice 2018 est arrêté ainsi qu'il suit :

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

03 JUIN 2019

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

./.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		CUMUL DES SECTIONS	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Prévisions budgétaires	17 509 084 283	17 509 084 283	10 926 852 707	10 926 852 707	28 435 936 990	28 435 936 990
Réalisations	15 524 752 822	17 843 064 343	8 228 030 678	9 255 315 469	23 752 783 500	27 098 379 812
I – Résultat de l'exercice		2 318 311 521		1 027 284 791		3 345 596 312
II – Résultats antérieurs reportés		122 159 783	1 569 478 594		1 569 478 594	122 159 783
III – Résultat de clôture (I + II)		2 440 471 304	542 193 803			1 898 277 501
Restes à réaliser	150 756 477		1 005 843 414		1 156 599 891	
IV - Solde des restes à réaliser	150 756 477		1 005 843 414		1 156 599 891	
V – Résultat global de l'exercice (III + IV)		2 289 714 827	1 548 037 217			741 677 610

ARTICLE 2 /

Le compte administratif du budget principal du Maire de la Ville de Nouméa est adopté en conformité avec le compte du Trésorier de la province Sud pour l'exercice 2018.

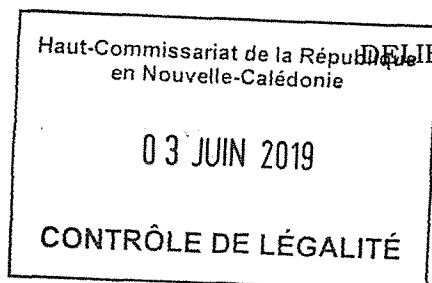
ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télerecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 /

Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.



DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD - 1
D.F. (dont T.P.S.) - 2
AFFICHAGE - 1

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 20 MAI 2019

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE

Le Président de séance,

Jean-Pierre DELRIE
1^{er} Adjoint au Maire



Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le - 3 JUIN 2019
au Commissaire Délégué

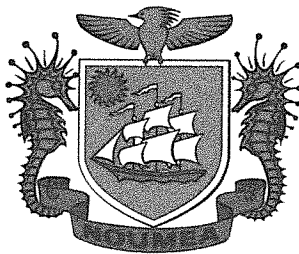
~~et notifié~~
et / ~~est~~ publié le - 3 JUIN 2019
est exécutoire de plein droit.



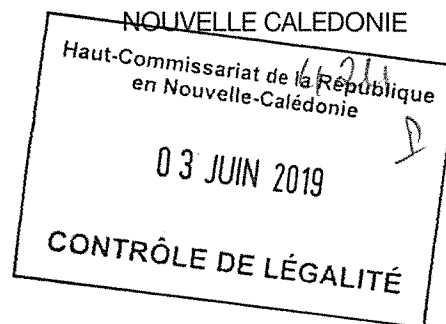
Pour le Maire et par délégation,


Jean-Pierre DELRIEU
1^{er} adjoint au Maire

Chargé de la coordination municipale,
de l'action éducative, de la vie des quartiers
et de l'insertion.



VILLE DE NOUMEA



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le mardi 28 mai à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DELRIEU, 1^{er} Adjoint au Maire.

Le Maire, Sonia LAGARDE, se retire de la séance pour le vote du compte administratif du budget principal pour l'exercice 2018.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCACTION 21.05.2019	M.	Jean-Pierre DELRIEU	M.	Christophe CHEVILLON
	Mme	Kareen CORNAILLE	Mme	Christine BELLET
	M.	Marc MANSEL	M.	Henri OUILLEMON
	Mme	Chantal BOUYE	M.	Christophe DELESSERT
	M.	Daniel LEROUX	M.	Marc DESCHAMPS
DATE D'AFFICHAGE 22.05.2019	Mme	Françoise SUVE	M.	André WAMO
	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	Mme	Isabelle LAFLEUR
	M.	Marc ZEISEL	M.	Philippe BLAISE
	Mme	Patricia VAN RYSWYCK	Mme	Sonia BACKES
	M.	Nicolas VIGNOLES	M.	Jean-Claude BRIAULT
	Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
	M.	Tristan DERYCKE	M.	Angélo PITO
	Mme	Tuilogona O'CONNOR	Mme	Dina REY
	Mme	Valérie LAROQUE	Mme	Mireille LEVY
	M.	Alexandre MACHFUL	M.	Hnadriane HNADRIANE
	Mme	Janine BAJON	Mme	Paule GARGON
	Mme	Karine DESTOURS		

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	Mme Diane BUI-DUYET	Mme Laurène CASSAGNE
		M. Dominique SIMONET	M. Patrick SENS
		Mme Martine LAGNEAU	Mme Jinezi Annie QAEZE
Nombre de présents	: 33	M. Pierre FAIRBANK	Mme Charlene SOERIP
Nombre de votants	: 44	M. Mathieu OUANEMA	Mme Liliane CONDOUMY
(11 procurations)		Mme Sabine KAGY	M. Gaël YANNO
		M. Christophe OBLED	Mme Félicia BALLANGER
<u>SORTIE DE :</u>		M. Kalisito MUSUMUSU	M. Jonas TAOFIFENUA
M. Charles ERIC		Mme Germaine NEWEDOU	Mme Dominique KORFANTY

Monsieur Alexandre MACHFUL a été élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2019/424
relative aux autorisations de programme et crédits de paiement
du budget principal du compte administratif 2018 de la Ville de Nouméa

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **20 MAI 2019**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie du 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie du 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/177 du 12 mars 2018 relative au budget principal primitif 2018 de la Ville de Nouméa,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/178 du 12 mars 2018 relative aux autorisations de programme et crédits de paiement du budget principal primitif 2018 de la Ville de Nouméa,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/467 du 12 juin 2018 portant affectation du résultat définitif de l'exercice 2017 du budget principal,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/615 du 31 juillet 2018 portant décision modificative n° 1 du budget principal primitif 2018 de la Ville de Nouméa,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/616 du 31 juillet 2018 portant modification des autorisations de programme en décision modificative n° 1 du budget principal primitif 2018 de la Ville de Nouméa,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/826 du 8 novembre 2018 portant décision modificative n° 2 du budget principal primitif 2018 de la Ville de Nouméa,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/827 du 8 novembre 2018 portant modification des autorisations de programme en décision modificative n° 2 du budget principal primitif 2018 de la Ville de Nouméa,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/956 du 20 décembre 2018 portant décision modificative n° 3 du budget principal primitif 2018 de la Ville de Nouméa,

VU le compte de gestion du budget principal du Trésorier de la province Sud pour l'exercice 2018,

VU le compte administratif du budget principal Maire de la Ville de Nouméa pour l'exercice 2018,

VU la note explicative de synthèse n° 2019/69 du 7 mai 2019,

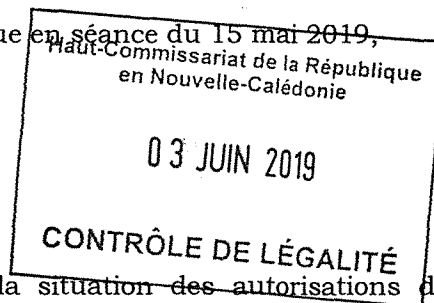
La Commission du Budget et des Finances entendue en séance du 15 mai 2019,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

A la clôture de l'exercice 2018, sont approuvées la situation des autorisations de programme et la répartition des crédits de paiement correspondants votées au titre des opérations pluriannuelles d'investissement et de fonctionnement du budget principal de la Ville de Nouméa, telles que récapitulées dans les tableaux ci-dessous :



SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT

No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Antérieurs	CA 2018	Répartition prévisionnelles des crédits de paiement		
				2019 (dont restes à réaliser)	Au-delà de 2019	Reste à financer
05-2011-1 – AMENAGEMENT CIMETIERES ET CENTRE FUNERAIRE (0502Z11)	623 000 000	514 178 711	32 804 686	54 054 473	19 500 000	2 462 130
05-2014-1 - TVX S/ BATIMENTS & TERRAINS COMMUNAUX 2014 (0501Z14)	225 800 000	157 921 826	42 100 371	21 937 569		3 840 234
05-2016-1 : REAL° REHABILITATION DE L'ETAT MAJOR (0504Z16)	530 000 000	9 250 000	30 000 000	126 000 000	351 810 000	12 940 000
05-2017-1 : AMENAGEMENT D'UN CREMATORIUM AU CIMETIERE DU PK5 (0502Z17)	281 550 000		18 335 141	197 948 308	65 200 000	66 551
05-2017-2 : REHABILITATION DE L'IMMEUBLE FRANCE AUSTRALE (0505Z17)	455 000 000	594 235	3 575 470	255 592 790	194 000 000	1 237 505
06-2017-1 : MATERIEL DE TRANSPORT ET ENGINS 2017 (0601Z17)	312 500 000	19 970 649	93 796 889	197 816 939		915 523
07-2016-1 : PROJETS TECHNIQUES ET PATRIMOINE INFORMATIQUE (0701Z16T)	550 000 000	174 333 969	117 778 356	213 108 863		44 778 812
07-2016-2 : PROJETS FONCTIONNELS (0701Z16F)	215 000 000	41 223 086	58 858 545	107 494 144		7 424 225
11-2011-1 : VIDEO PROTECTION (1104Z11)	237 742 603	180 417 601	30 359 680	21 977 596		4 987 726
11-2018-1 : VIDEO PROTECTION N°2 (1104Z18)	214 000 000		7 256 906	206 742 524		570
21-2010-3 - EQUIPEMENTS SCOLAIRES 2010 (2101Z10)	1 052 000 000	1 049 935 979		608 014		1 456 007
21-2014-1 – REALISATION DE CANTINES SCOLAIRES 2014 (2104Z14)	233 060 000	189 264 547	23 713 120	13 145 778		6 936 555
21-2015-1 - EQUIPEMENTS SCOLAIRES 2015 (2101Z15)	1 181 000 000	487 190 392	195 830 545	317 503 013	176 250 000	4 226 050
31-2015-2 - REHABILITATION & ACQUISITION DE BIENS PATRIMONIAUX (3101Z15B)	192 020 000	4 020 208	14 441 792	173 554 820		3 180
31-2018-1 : TRAVAUX DE REFECTION DE L'AQUARIUM DES LAGONS (3104Z18)	130 000 000			110 000 000	20 000 000	
41-2015-1 : EQUIPEMENTS SPORTIFS 2015 (4101Z15)	511 000 000	209 590 185	77 607 360	112 902 986	106 000 000	4 899 469
41-2015-3 : REALISATION D'UN CENTRE AQUATIQUE A MAGENTA (4103Z15)	1 372 255 000	795 620 617	498 637 124	14 293 366		63 703 893
51-2011-2 : REALISATION D'UN EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL A KAMERE (5105Z11)	412 250 000	404 464 761	6 181 334	143 710		1 460 195
51-2015-1 : REALISATION EQUIPEMENTS PUBLICS COEUR DE QUARTIER DE MONTRAVEL (5109Z15)	273 000 000	207 213 982	54 828 235	8 216 376		2 741 407
51-2015-2 : ACTIONS DE PROXIMITE DES CONSEILS DE SECTEUR (5110Z15)	1 000 000 000	118 354 463	91 026 968	357 169 623	428 000 000	5 448 946
51-2018-1 : EQUIPEMENTS PUBLICS DE MAGENTA N°2 (5113Z18)	100 000 000			100 000 000		
61-2010-4 : TRAVAUX DE VRD RUE DE L'ALMA (6105Z10)	444 963 000	314 926 638	96 941 554	33 058 446		36 362
61-2011-3 : EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION DE TINDU KAMERE (6107Z11)	812 500 000	784 965 753	19 463 786	56 274		8 014 187
61-2012-1 : TRAVAUX VRD RUES LEGRAS ET PAGE (6108Z12)	473 960 590	330 379 321	110 532 517	11 678 914		21 369 838
61-2013-3 : REALISATION DE TRAVAUX SUR RESEAUX RUE KERVISTIN (6113Z13)	236 000 000	166 328 572	57 412 411	9 259 633		2 999 384
61-2015-2 : EQUIPEMENTS D'EAU PLUVIALE 2015 (6101Z15E)	995 534 000	338 605 809	278 026 123	123 885 390	250 000 000	5 016 678
71-2013-1 : AMENAGEMENT DE VOIRIES 2013 (7101Z13)	1 745 000 000	1 609 591 086	4 728 904	79 753 147	20 000 000	30 926 863
71-2015-5 : REFECTION DE CHAUSSEES 2015 (7119Z15)	2 615 000 000	1 559 761 237	514 336 828	529 347 598		11 554 337

No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Antérieurs	CA 2018	Répartition prévisionnelles des crédits de paiement		
				2019 (dont restes à réaliser)	Au-delà de 2019	Reste à financer
71-2015-6 : AMENAGEMENT AVENUE BONAPARTE DIA (7118Z15)	187 500 000	92 227 500	74 970 000	20 302 500		
71-2016-1 : AMNGT LIAISON ROUTIERE ARTIGUE CHERRIER (7120Z16)	181 000 000	119 999 953	44 087 741	320 264		16 592 042
71-2016-2 : PROGRAMME AMENAGEMENT DE VOIRIE (7101Z16)	629 000 000	81 257 472	395 720 775	139 789 957		12 231 796
71-2017-1 : AMENAGEMENT DE LA ROUTE DU PORT DESPOINTES (7121Z17)	360 000 000			150 000 000	185 000 000	25 000 000
71-2017-3 : AMENAGEMENT VRD DU QUARTIER DE L'ANSE VATA (7123Z17)	895 000 000			130 000 000	765 000 000	
71-2018-1 : PROGRAMME AMENAGEMENT DE VOIRIE N°2 (7101Z18)	612 500 000		23 694 630	168 791 856	416 000 000	4 013 514
72-2015-1 : REFECTION DES TROTTOIRS 2015 (7202Z15)	1 870 300 000	722 670 626	426 048 536	360 459 981	351 000 000	10 120 857
72-2016-1 : AMENAGEMENT DE PISTES CYCLABLES (7203Z16)	470 000 000	1 386 492	147 671 389	4 180 200	315 000 000	1 761 919
73-2013-1 : ECLAIRAGE PUBLIC (7301Z13)	444 845 000	439 781 424	2 470 599	993 754		1 599 223
73-2016-1 : PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC (7301Z16)	639 500 000	104 645 279	219 584 427	271 758 301	30 000 000	13 511 993
73-2018-1 : PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC N°2 (7301Z18)	244 000 000		6 787 648	148 923 704	86 000 000	2 288 648
81-2016-1 : AMENAGEMENT GLOBAL QUAI FERRY (8102Z16)	2 472 000 000	140 000 000	700 000 000	900 000 000	732 000 000	
83-2013-1 : AMENAGEMENT DE LA BAIE DE SAINTE MARIE (8306Z13)	155 000 000	104 304 533	3 632 584	33 826 264	10 000 000	3 236 619
83-2015-1 : AMENAGEMENT ESPACES VERTS & PUBLICS 2015 (8301Z15)	406 700 000	157 144 382	51 102 514	77 234 539	113 800 000	7 418 565
83-2015-5 : REFECTION DES PARCS DE JEUX 2015 (8311Z15)	195 000 000	69 132 441	13 316 028	56 973 163	55 000 000	578 368
83-2015-6 : AMENAGEMENT DE LA PROMENADE PIERRE VERNIER (8312Z15)	348 900 000	308 115 695	5 792 699	31 116 958		3 874 648
83-2015-7 : REAMENAGEMENT DE LA PLACE DES COCOTIERS (8313Z15)	327 300 000	218 782 102	6 794 398	20 346 504	80 000 000	1 376 996
83-2015-8 : REAMENAGEMENT DE LA PLAGE DE L'ANSE VATA (8314Z15)	146 610 000	43 698 964	94 448 161	7 150 411		1 312 464
83-2017-1 : AMENAGEMENT DU PARC URBAIN DE STE MARIE (8316Z17)	400 000 000	82 608 473	77 490 638	238 406 210		1 494 679
83-2018-1 : AMENAGEMENT DU LITTORAL NORD (8317Z18)	100 000 000		12 332 346	66 726 695		20 940 959
TOTAL	28 509 290 193	12 353 858 963	4 784 519 758	6 224 551 555	4 769 560 000	376 799 917

AUTORISATIONS DE PROGRAMME CLOTUREES

No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Antérieurs	CA 2018	Répartition prévisionnelles des crédits de paiement		
				2019 (dont restes à réaliser)	Au-delà de 2019	Reste à financer
05-2012-1 – REAL° EXTENS° IMMEUBLE FERRY (0503Z12)	373 000 000	371 491 976	58 270			1 449 754
06-2013-1 – MATERIEL DE TRANSPORT ET ENGINS 2013-2016 (0601Z13)	496 500 000	427 017 108	66 872 000			2 610 892
41-2012-3 - RENOVATION PISCINE J. MOUREN (4106Z12)	167 200 000	145 610 771	19 869 333			1 719 896
51-2017-1 : REQUALIFICATION DES MAISONS MUNICIPALES DE QUARTIER (5112Z17)	8 000 000		7 558 863			441 137

No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Antérieurs	CA 2018	Répartition prévisionnelles des crédits de paiement		
				2019 (dont restes à réaliser)	Au-delà de 2019	Reste à financer
61-2013-6 : TRAVAUX DE RACCORDEMENT DE LA VALLEE DU TIR 2 A LA STEP JAMES COOK (6116Z13)	251 695 000	237 881 083	1 662 739			12 151 178
<i>dont sur budget principal</i>	82 150 000	65 732 366				
<i>dont sur budget assainissement</i>	169 545 000	172 148 717	1 662 739			
71-2013-2 : AMENAGEMENT DU CARREFOUR BERTHELOT (7112Z13)	961 000 000	951 612 836	7 390 475			1 996 689
71-2015-1 : REFECTION DE LA RUE JULES FERRY: PORTION DESMAZURES-ALMA (7116Z15)	256 000 000	255 124 841	660 271			214 888
83-2014-1 : RENOVATION FONTAINE CELESTE (8307Z14)	13 043 415	11 901 572	991 418			150 425
TOTAL	2 526 438 415	2 228 491 470	103 400 630	-	-	20 734 859

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 /

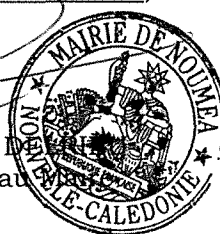
Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 20 MAI 2019

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE

Le Président de séance,


Jean-Pierre DELRIEU
1^{er} Adjoint au Maire


DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD - 1
D.F. (dont T.P.S.) - 2
AFFICHAGE - 1

Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le - 3 JUIN 2019
au Commissaire Délégué
~~et notifié~~
et / ou publié le - 3 JUIN 2019
est exécutoire de plein droit.



Pour le Maire et par délégation,


Jean-Pierre DELRIEU
1^{er} adjoint au Maire
Chargé de la coordination municipale,
de l'action éducative, de la vie des quartiers
et de l'insertion.

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

03 JUIN 2019

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ